LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa. — EDITION QUOTIDIENNE — OSCAR McDONELL, Directeur

9ème ANNEE, No. 281. — OTTAWA, MARDI, 20 MARS 1888. — LE NUMERO : 2 CENTS

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....$4.00.
" en dehors de la ville..... 3.00.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....$1.00.

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS
118 rue St Patrice
414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 20 Mars, 1888

La contestation de l'élection provinciale de Québec Ouest a été remise au 26 courant.

M. Nazaire Simard, maire de Sainte-Anne de Beaupré a été réélu préfet du comté de Montmorency.

L'enquête pour l'interrogatoire de M. A. Rochon, M. P. P. pour le comté d'Ottawa est ajournée au 28 courant.

L'entretien de la famille impériale d'Allemagne, les princes, princesses et leurs enfants coûte $20,000,000 par année.

M. Casgrain proposera demain qu'il est expédient de pourvoir à une surveillance plus exacte, par le gouvernement, de toutes les banques de la Puissance.

M. Chapleau présentera demain un bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre 27 des Statuts Révisés concernant le département des impressions et de la papeterie publique."

Le Sénat américain vient de demander au président Cleveland communication de toutes les pièces, protocoles et propositions échangés de part et d'autre et qui ont été soumis à la commission des pêcheries.

M Baker présentera demain un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant la représentation à la Chambre des Communes en ce qui concerne certains districts électoraux de la Colombie Anglaise."

Une résolution a été introduite à la Chambre d'assemblée de la Nouvelle-Ecosse par le premier Feldling, demandant l'abolition du Conseil législatif à la clôture du présent parlement.

Une dépêche de Terreneuve dit que le cabinet de l'île est divisé sur la question d'envoyer une délégation à Ottawa, bien que la population et la presse du pays soient en faveur de l'annexion.

Les fourrures de la compagnie de la Baie d'Hudson ont subi une dépression de 5 à 30 pour cent comparativement aux prix obtenus pour les ventes de mars 1887. Cela est dû à la grande quantité de fourrures mises sur le marché.

La "Patrie prétend que la réciprocité illimitée aurait pour effet d'augmenter de $10 le prix des veaux et des moutons.

Si les veaux ont une si grande valeur, combien doit valoir une bonne vache à lait ? La "Patrie" et même "L'Etendard" pourraient peut-être nous répondre.

L'emprunt de la Corporation de Québec, au montant de $169,000.00 a été souscrit avant que les listes aient été ouvertes et on a été obligé de les fermer une journée et demie avant le temps.

L'emprunt a été souscrit à 102.

Ces débentures sont rachetables en 30 ans du 1er janvier 1888.

M. Edgar demandera demain copie de tous papiers, correspondance, arrêtés du conseil et ordres administratifs, concernant :

1. Le refus de la part des autorités des Etats-Unis de permettre aux navires ou machines de sauvetage du Canada, de venir en aide aux bâtiments canadiens en détresse dans les eaux canadiennes.

Nous venons de recevoir le numéro prospectus d'une feuille hebdomadaire qui se publiera à St Hyacinthe par M. A. Denis, durant de longues années administrateur de "L'Union." Le nouveau confrère porte le titre : "La Tribune."

Nous extrayons de son premier article les lignes suivantes qui expliquent le programme politique que prétend suivre la nouvelle feuille :

"En politique elle ("La Tribune") donne au gouvernement national de Québec tout son appui, mais se réserve liberté de penser et de dire quant à ses agissements.

"A Ottawa, l'honorable W. Laurier représente vis-à-vis d'elle sa foi politique et nationale."

M. Jones, député d'Halifax, a parlé pendant plusieurs heures, hier, sur la motion de Sir Richard Cartwright en faveur de la réciprocité illimitée. M. Jones n'a rien ajouté de nouveau à la discussion, on considère même que son discours n'a pas été à la hauteur de sa réputation comme "debater".

M. Jones a proposé le sous-amendement de M. Foster.

"Que dans tout arrangement entre le Canada et les Etats-Unis à l'effet de pourvoir à la libre importation dans chaque pays des produits naturels ou des articles manufacturés de l'un ou l'autre des deux pays, il est grandement à désirer que pendant la durée de tel arrangement le commerce du cabotage du Canada et des Etats-Unis soit ouvert aux deux pays sur un pied d'égalité complètement réciproque, et que les navires de toute espèce, construits aux Etats-Unis ou en Canada, puissent être possédés et exploités par les citoyens de l'un ou de l'autre pays, et qu'ils puissent être enrégistrés dans l'un ou l'autre pays et jouir des bénéfices de tel enrégistrement."

"L'Electeur" qui aime à se moquer du public, prétend que M. Poirier terrasserait M. Chapleau dans les assemblées publiques, et que pour cette raison il a été destitué comme traducteur. Nous citons :

M. Chapleau, battu, humilié devant une assemblée nombreuse, n'avait plus qu'à se venger ignominieusement. "Il l'a fait en ôtant à son adversaire tout moyen de subsistance," les mille piastres de salaire que la Chambre lui payait comme traducteur des débats.

S'il est vrai que M. Chapleau a ôté à M. Poirier tout moyen de subsistance, le confrère devrait se rappeler que sans le bon vouloir du secrétaire d'Etat, jamais M. Poirier, qui n'a certes pas péché par la gratitude, n'eût été nommé traducteur moyennant $1000 par session Mais comme question de fait, M. Poirier est tout à fait capable de pourvoir à sa subsistance. Après avoir promis d'abolir la charge de commissaire des incendies, M. Mercier lui a donné la succession de M. Philippe Pelletier, ce qui lui rapporte $800 bon an mal an. De plus, M. Poirier est membre d'une société légale qui fait beaucoup parler d'elle. Le confrère devra donc renoncer à son plaidoyer "in formâ pauperis". *La Minerve.*

PLUS DE FRANÇAIS

Voici ce que nous lisons dans "Le Manitoba" numéro du 15 courant :

A la Chambre aujourd'hui les votes et délibérations, ainsi que les ordres du jour, ont été distribués en anglais seulement ; il paraît que des instructions ont été données de ne pas faire imprimer les procédés en français à l'avenir.

Nous avons toujours prétendu que les vrais ennemis de notre race étaient les libéraux, voici leur premier acte en arrivant au pouvoir au Manitoba. Leur conduite à Ontario vis-à-vis de nos compatriotes est encore pire, lors de leur avénement au pouvoir à Ottawa en 1873 leur premier effort a été de réduire à l'insignifiance leurs supporteurs canadiens français.

Les hons. MM. Dorion, Letellier et Fournier se sentant incapables de faire face à l'ennemi se retirèrent sous leurs tentes, et laissèrent à MM. Laurier, Laflamme et Pelletier la bataille à faire.

Aussi quelle humiliation nos compatriotes n'ont-ils pas subi !

LE NOUVEL EMPEREUR

Le nouveau souverain allemand, Frédéric-Guillaume-Nicolas Charles de Hohenzollern, qui devient empereur d'Allemagne et roi de Prusse sous le nom de Frédéric III, est né le 18 octobre 1831. Il a passé par différents grades dans l'armée prussienne avant d'être nommé lieutenant général en 1860, suivant les traditions de la dynastie. Il fit en cette qualité la campagne de Danemark en 1864, dans l'état major du feld-maréchal Wrangel, fut nommé général d'infanterie en 1866, et prit part à la campagne de Sadowa comme commandant de la 2e armée, dite armée de l'Oder.

Lors de la guerre franco prussienne, dès le mois de juillet 1870, il fut mis à la tête de la 3e armée, dans laquelle furent incorporés les corps bavarois. Parti de Spire, et se dirigeant sur la Lauter et Landau, il livra, à Wissembourg, un premier combat, dans lequel le général Abel Douay mourut héroïquement (4 août) ; et remporta peu après, sur le maréchal de MacMahon, la victoire de Wœrth ou Reichshoffen (7 août), où il avait pu engager 75,000 Allemands contre les 35,000 hommes de l'armée française.

Après avoir fait investir Strasbourg par les corps badois et wurtembergeois, sous le commandement du général de Werder, le prince royal sortit de l'Alsace et traversa les Vosges pour se rallier à l'aile gauche du prince Frédéric Charles ; mais, apprenant la retraite des généraux de McMahon et de Failly vers le sud, il se dirigea sur Nancy, et occupa successivement Vitry-le-François, Châlons et Epernay.

Pendant ce temps, le maréchal de MacMahon, dont l'armée avait été reformée, se dérobait et quittait la vallée de la Marne pour marcher sur Metz. A cette nouvelle, Frédéric Guillaume opéra une immense conversion à droite, et, malgré les quatre jours d'avance que MacMahon avait sur lui, l'atteignit sous les murs de Sedan, et lui fit subir, appuyé par l'armée du prince royal de Saxe, un désastre sans précédent dans notre histoire (1er septembre). Le maréchal avait été blessé au début de la bataille. A quatre heures du soir, l'empereur Napoléon III fit hisser le drapeau blanc sur les murs de Sedan, et capitula avec 83,000 hommes, dont 4,000 officiers, livrant en outre 400 pièces de campagne et 10,000 chevaux. L'armée allemande avait fait, pendant la bataille, près de 25,000 prisonniers.

Immédiatement après cette victoire, qui détermina la révolution du 4 septembre et la proclamation de la République en France, la 3e et 4e armée allemandes se dirigèrent sur Paris. Le prince de Prusse investit la rive gauche et le prince de Saxe la rive droite. On connaît les péripéties de ce siège mémorable, dont les principaux épisodes furent les combats de Châtillon, des Hautes Bruyères, de Bagneux, du Bourget, et les batailles de Champigny et de Montretout. Le 26 janvier 1871, Paris capitula faute de vivres.

Le prince Frédéric Guillaume avait été nommé, au commencement du mois de novembre, en même temps que son cousin le prince Frédéric Charles, feld maréchal de Prusse, titre qui n'avait jamais été porté par les princes de sa maison. Depuis la guerre, il fut appelé à présider la commission de défense qui décida la construction ou l'amélioration des places fortes sur les frontières française, autrichienne et russe. Il a été chargé par son père, en avril 1875, d'une mission diplomatique auprès de Victor Emmanuel, destinée à cimenter l'union des deux pays Au mois de juin 1878, il fut désigné par l'empereur comme régent, lorsque l'attentat de Nobiling eut condamné le vieux souverain à plusieurs mois de repos.

Le prince Frédéric Guillaume a épousé, le 25 janvier 1858, la princesse Victoria, fille aînée de la reine d'Angleterre, princesse royale de Grande Bretagne et d'Irlande, duchesse de Saxe, née le 21 novembre 1840, dont il a eu trois fils et quatre filles.

Il est difficile de préciser l'époque où se sont produits les premiers symptômes de l'affection mortelle dont il est atteint. Pendant de longues années, elle a été tenue secrète et à peine a t il transpiré de temps en temps quelques accidents sans importance apparente.

C'est en avril dernier pour la première fois que le public a pu soupçonner la gravité de la maladie en apprenant que "les eaux d'Ems avaient fait beaucoup de bien au prince, et qu'on avait la confiance que sa guérison n'était qu'une question de temps." Un peu plus tard, au mois de mai, le docteur Mackenzie était appelé de Londres, et diagnostiquait confidentiellement une excroissance cancéreuse du larynx. Bientôt il fallut recourir à une première opération, qui ne produisit qu'un soulagement temporaire. Successivement de nouvelles tumeurs se sont formées et ont été enlevées, jusqu'au moment où la trachéotomie a dû être pratiquée. Les péripéties de cette longue torture sont trop récentes pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. Aujourd'hui le patient, devenu empereur par la mort de son père, est ramené à Berlin malgré l'âpreté de la saison et les risques du voyage. Ce sera une triste entrée pour un souverain dans sa capitale.

CONSEIL DE VILLE DE HULL

A une assemblée spéciale du conseil de ville, tenue ce matin à l'hôtel de ville, étaients : Son Honneur le maire A. Rochon au fauteuil et MM. les échevins Graham, Scott, Marston, Leduc, Viau, Laudry, Morin, Simard et Aubry.

Son honneur le maire explique le but de l'assemblée qui est la prise en considération des nouveaux amendemements à la charte de la cité de Hull.

L'échevin Viau demande que le maire soit élu par le peuple.

Que les taxes d'ecoles ne soient pas exigées être payées avant les élections pour avoir droit de vote aux élections municipales.

Que les taxes municipales soient payées le ou vers le 15 décembre chaque année.

Que le quartier No 3 soit divisé en deux quartiers en y ajoutant deux représentants au nouveau quartier.

L'échevin Graham s'oppose aux dits amendements. Il parle longuement des prétendus desavantages qu'apporteraient ces amendements et les fortes dépenses nécessitées qui sont considérées comme inutiles.

M. l'echevin Leduc demande la lecture des amendements.

Le secrétaire trésorier fait la lecture des amendements.

Plusieurs échevins sont d'avis que le conseil devrait faire une nouvelle charte.

(*A suivre sur la 4ième page.*)

B. G.

AVANTAGES SPECIAUX

—DANS LE—

Fonds :-: de :-: Banqueroute

BORBRIDGE,

Cotons. Cotons.
Cotons. Cotons.
Cotons. Cotons.
Cotons. Cotons.

BRYSON GRAHAM & CIE.

148, 150, 152, 154, rue Sparks & Cie.

UNION ST. THOMAS.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un règlement adopté à la séance du 12 Mars courant, les dix centins payables à la mort de l'épouse d'un membre qualifié seront à l'avenir exigibles à l'avance, le premier paiement étant dû 12 Avril.

Par ordre,
D. TASSÉ,
Ottawa, 19 Mars, 1888. Sec.-Cor.

NOUVEAU SALON DE BARBIER
DE PREMIERE CLASSE
au No. 7, Rue Elgin, tenu sur le plan Européen.

Les personnes qui désirent être bien servies feront bien de venir à mon établissement, ils seront servies avec la plus grande politesse et satisfaction. Oubliez pas la place, No. 7, rue Elgin, à côté du Bodega. Cet établissement sera ouvert le 21 de ce mois. Une visite est sollicité.
19-n-1m CHAS. DESJARDINS, Prop.

Restaurat de la Reine,
RUE ELGIN, OTTAWA,
J. H. SPENCER, Propriétaire.

TENU SUR LE PLAN EUROPEEN.
Patronisé Par le Public Voyageur.

—L'ENDROIT—

le plus central à proximité de la voie des chars urbains, 9 verges tout au plus ; dix minutes de niche des Edifices du Parlement ; la maison a été renouvelée complètement.

Le public est servi de tout ce qui se trouve dans un restaurant de première classe.

PRIX : $1.50 par Jour

Chambres avec usage de bains chauds et froids pour 50 75 centins par jour, d'après le plan Europeen où à la semaine et au mois.

Le patronage du public est instamment sollicité.

C. H. SPENCER.

☞ La salle à diner du Restaurant est sous la direction de M. S. CASSIDY.

1888 — 1888

L'UNION DES ARTS DE LONDRES.

Des modèles de plaques seront vus et des souscripions seront reçues jusqu'à

JEUDI 29 MARS COURANT.

JAMES HOPE & CIE.,
Coin des Rues Sparks & Elgin, Ottawa.

COMMNT FAIRE USAGE DE
L'Eau Minerale de St. Leon.

Comme purgatif, prenez d'un à trois bols chauds avant déjeuner. Un ou deux verres aux repas agiront très-efficacement contre la dyspepsie.

Prenez cette Eau, qui est un des meilleurs réactifs altérants, buvez-en tous les jours ; un verre toutes les deux ou trois heures, pour affections chroniques, purifiera votre sang.

Comme régulateur naturel, l'Eau de St.-Léon s'adapte à toutes les constitutions. Prenez-en assez pour qu'elle agisse comme léger purgatif.

Cette Eau est en vente chez tous les principaux pharmacies et épiciers, à Vingt cts le gallon en gros et en détail, par la

Compagnie Eau St-Leon
No 534½ Rue Sussex, Ottawa.

☞ N.B.—Pour la dyspepsie ou l'indigestion, buvez l'Eau après chaque repas, et pour la constipation prenez-là avant déjeuner.

Pour les Fêtes

Couteaux,
Fourchettes,
Cuillères,
Couteaux à dépecer,
Cabarets,
Patins,
Traineaux,
Toboggans.

Argenteries de toutes sortes en Gros et en Détail

Chez

E. G. LAVERDURE,
69 & 75 RUE WILLIAM

AUX PEINTRES.

DES soumissions cachetées adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à mardi midi le 22 Mars, 1888, pour le peinturage des voitures servant à arroser les rues. Spécifications et conditions peuvent être vues au bureau (Press House), Pont Pooley. La corporation ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
ROBERT SURTEES,
Ingénieur de l'Aqueduc.

Hôtel de Ville,
Ottawa, 16 Mars, 1888. 17-19-20

AVIS

L'administration du journal "Le Canada" ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom a moins d'un ordre signé par le directeur, M. Oscar McDonell.
Ottawa, 19 Mars, 1888.

VOITURES DE PLACE
DE PREMIÈRE CLASSE.

Communication téléphonique en tout temps

66, rue Saint-Patrice, Ottawa.

1-12 87-8 GUSTAVE RICARD

SALON DE BARBIER-COIFFEUR.

Artiste de la tonsure et coiffeur de première classe. Attention toute spéciale à la coupe de cheveux des dames et enfants.

H. V. GOOLAH - - - Propriétaire,
141, rue Sparks, Ottawa, en face du magasin de Ashfield.

VINAIGRES

VINAICRERIE DE KINGSTON.
A. HAAZ & CIE,
MANUFACTURIERS
de Vins Blancs, Cidre, Malte et autres VINAIGRES
Garantis Purs sous tous les Rapports.
EN VENTE A OTTAWA
Par tous les Principaux Epiciers.

MM. Napoléon Bélanger & Joseph Cousineau

Désirent annoncer au public qu'ils viennent de faire l'acquisition du

SUPERBE ATELIER DE PHOTOGRAPHE DE MM. DORION & DELORME
No 140 Rue Sparks

Nous sommes maintenant prêt à faire toutes sortes d'ouvrages dans cette ligne, tel que Photographie et peinture à l'huile, portrait agrandi, tout à des prix réduits et tous les ouvrages garantis. Nous avons aussi acheté les négatifs. Une visite est respectueusement sollicitée.

N. Belanger & J. Cousineau
No 140 Rue Sparks.

PRINTEMPS 1888.

VIENNENT D'ETRE REÇU
15 CAISSES DE
CHAPEAUX
DE TOUTES SORTES.

Une grande variété de couleurs et de qualité. Tout est entièrement nouveau. Assortiment complet d'articles pour messieurs.

100 DOZS DE CRAVATES DE FANTAISIE

LE TOUT A ÊTRE VENDU

a 25c. et 50c.

N. Faulkner & Fils
111 RUE RIDEAU

Notre collecteur, M. R. Craig est maintenant à faire son tour de collections d'abonnement. Notre journal est payable d'avance pour l'année, cependant nous n'exigeons seulement que 3 mois d'avance. Les personnes qui ne solderont pas leur compte peuvent s'attendre à se faire retrancher le journal.

Aux Hoteliers et Detailleurs de Liqueurs en général

JE VENDS :

Brandy, Bisquits, Debouche & Cie. ; en caisse ½ oct. (pintes et flacons).

Gin de De Kuyper en ½ oct., caises rouges, vertes et blanches (importation directe)

Gin de Keys, en caisses rouges et vertes.

Brandy de Hennessey, en caisses (pintes).

Whiskey irlandais de Burk's

Whiskey écossais de Stewart.

Rhum de la Jamaique.

Rye de Walker (1883) en caisses et en détail

Rye, Proof et eau de Vie de Gooderham & Wort's

Cigares
Seul agent pour les "Upper X"
En magasin :—"My Regards" et "Peg Tops"

Bieres et Porter
La plus célèbre de Bass, Dows et McCarthy.
Carlings Malting & Brewing Co.
Toronto Brewing & Malting Co.
Bowie & Bates,

JOHN CASEY,
294 et 296, RUE DALHOUSIE.

FAITS DIVERS

Un drame dans une banque

La ville de Bradford (Pensylvanie) a été jetée dans la consternation par un drame poignant.

Vers 11 heures du matin, un homme masqué, nommé Kimball, venant de Philadelphie, a fait irruption dans les bureaux de la Bradford National Bank et, tenant un gros revolver d'une main, il s'est emparé de l'autre d'un paquet de billets sur le bureau de l'un des caissiers. Les employés ont été tellement surpris par cette invasion subite de leurs bureaux qu'il sont restés comme cloués sur leurs sièges par la stupéfaction et la frayeur. Mais le caissier principal, M. Tomlinson, sortant de son bureau particulier, s'est jeté résolument sur le voleur. Celui-ci a tiré alors un coup de revolver sur l'infortuné Tomlinson, et s'est ensuite sauvé en emportant son butin.

Plusieurs personnes du voisinage attirées par le bruit de la détonation, sont accourues sur ces entrefaites et ont douné la chasse au meurtrier. Bientôt Kimball, se voyant sur le point d'être pris, s'est retourné pour faire face à ceux qui le poursuivaient et s'est mis à leur tirer des coups de revolver. M. Bleich, un boucher, a été mortellement blessé à l'abdomen. Tournant alors son arme contre lui-même, Kimbal s'est envoyé une balle dans la tête et est tombé mort en présence d'une foule affolée. La blessure de M. Tomlinson, comme celle de M. Bleich est mortelle et, aux derniers avis, on s'attendait, d'un instant à l'autre, à la mort de chacun des deux blessés.

Ce drame a causé la plus grande émotion dans toute la ville de Bradford. Le bruit s'y était même d'abord répandu que le meurtrier n'était autre que Tascott, l'assassin de M. Snell, le millionnaire de Chicago. Kimball était un homme de vingt huit ans et avait été employé dans une maison de commerce. Il avait été blessé récemment dans un accident de chemin de fer sur la ligne de l'Erie et il avait obtenu une forte indemnité. Depuis lors, ce misérable s'était adonné à la boisson et vivait dans l'oisiveté.

Les portraits-réclames

L'abus que l'on a fait depuis quelque temps du portrait de Mme Cleveland pour des réclames de toute sorte est devenu vraiment scandaleux. Ainsi un industriel peu scrupuleux a même poussé l'indélicatesse et le mauvais goût jusqu'à accoler, dans ses cartes-réclames, le portrait de la femme du président des Etats-Unis à celui d'une actrice d'une réputation des plus équivoques.

Aussi, dans le but de mettre fin, une fois pour toutes, à ce genre d'abus, M. Thomas, représentant de l'Illinois, a déposé au congrès le projet de loi suivant :

"Attendu que les femmes, filles, mères et sœurs des citoyens américains, y compris celles des hauts fonctionnaires des divers Etats et Territoires, ont droit à être protégées contre toute reproduction vulgaire et non autorisée de leurs portrait par la photographie, la lithographie, la chromolithographie et autres procédés pour faire de la réclame ; et

"Attendu que le portrait de la femme du président des Etats-Unis, au-dessous duquel a été inscrite une légende de mauvais goût, est employé actuellement comme réclame pour quelques remèdes brevetés en vente à la capitale nationale et ailleurs, au détriment de la décence et de la moralité sociales, il est décrété :

"Que toute personne qui, pour elle même, pour d'autres ou pour n'importe quelle association, publiera, exhibera ou emploiera le portrait de toute femme vivante ou morte, épouse, fille, mère ou sœur de n'importe quel citoyen des Etats Unis, sans le consentement par écrit de la femme dont le portrait doit être employé, sera coupable de délit grave, passible d'une amende de $500 au minimum et de $5,000 au maximum, et sera emprisonnée usqu'à ce que la dite amende et les rais du procès soient payés."

RESUMÉ TELEGRAPHIQUE

(*Dépêches de cette après-midi*)

Anniversaire

Paris, 19—L'anniversaire de l'insurrection de Paris a été célébré par les communards qui ont assisté à un grand banquet à cet effet. Un des principaux événements de la fête a été la dénonciation du Général Boulanger en termes assez sévères.

Cadavres trouvés

Sacramento, Cal., 20—En déblayant le lieu de l'accident du chemin de fer près de Tamarack, hier soir, on a découvert les cadavres des ingénieurs Cosgrove et McMaster et du chauffeur Hoofs. L'ingénieur Richicks que l'on disait mort est vivant mais il a reçu de sérieuses blessures et l'on croit qu'il n'y survivra pas.

Trop d'ingénieurs

Chicago, 20—Le gérant général du chemin de fer de Burlington, M. Stone, a télégraphié à ses agents de l'Est de ne plus lui envoyer d'ingénieurs ni de chauffeurs, les chemins bloqués par la neige ayant fait qu'une foule de ces employés sont à rien faire.

Tempête

Berlin, 20—Une violente tempête de neige à Cassel a duré depuis trois jours, suspendant complètement les communications par voies ferrées.

Faillite

Aberdeen, Mis., 20—La maison de Gattman a failli avec un passif de $200,000.

Fausse rumeur

Londres, 20 — M. Chamberlain écrit que les allégations de M. O'Brien au sujet de son discours sont absolument fausses.

Défi

Londres, 20 — Le commandant Griffin de la marine américaine offre de parier 500 louis en faveur de Kilrain contre Sullivan.

Arrivage

New-York, 20— Le paquebot "Ethiopian" de Glasgow.

Ouragan

Council Bluff, Iowa, 20—Le mercure est descendu à 60 degrés hier et une violente tempête se continue actuellement.

Tempête de neige

Sioux City, 20—Une forte tempête de neige qui a commencée à minuit dimanche, se continue encore avec violence. Le brouillard est assez dense pour empêcher le trajet sur les chars urbains. Toutes les communications par voie ferrée sont interceptées.

A Hasting, Nebraska, la tempête a aussi sévi d'une manière alarmante. Tous les trains de chemin de fer sont en retard.

Condamnation

Londres, 20—La cour française dans l'affaire de Mitchell et Sullivan a condamné les pugilistes à une semaine d'emprisonnement ou à payer une amende de 8 louis et les frais ; la balance de leur bail devant être confisqué par l'état.

Ouragan

Denver, Col., 20—Un sévère coup de vent accompagné d'une tempête de neige, a passé sur les Montagnes Rocheuses, samedi soir vers 10 h. et a duré jusqu'à 4 h. hier matin. Les trains express et passagers ne sont pas arrivés en temps la nuit dernière.

A bon Marché.

Nouvelles Marchandises

—ET—

DRAPS POUR COSTUMES.

Nous prétendons avoir les plus jolies pièces de Marchandises dans Ottawa.

S'il vous plaît, faites-nous une visite et vous jugerez par vous-mêmes de l'exactitude de nos avancés.

N.B.---L'établissement de Modistes par Excellence.

Dupuis & Nolin

PARLEMENT FÉDÉRAL

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE D'HIER

La séance est ouverte à 3 heures.

Election de West Hastings

L'Orateur annonce que le rapport de l'élection de M. Henry Corby comme représentant du comté de Hastings-Ouest, a été transmis au greffier de la couronne en chancellerie.

Projets de loi

M. SCARTH dépose un bill concernant la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord Ouest.

Ce bill est lu pour la première fois.

L'honorable M. COSTIGAN dépose un bill pour amender l'Acte concernant la falsification des substances alimentaires, ch. 107 des statuts revisés du Canada.

Le ministre du revenu de l'intérieur explique que d'après le sens que l'on donne à cette clause de la loi, des poursuites ne peuvent etre intentées pour la falsification des poudres à pâtisserie et autres articles ; plusieurs poursuites ont deja été intentées, mais sans succès. On propose, par cet amendement, d'inclure toutes substances alimentaires destinées soit à la nourriture des familles, soit à celle du bétail, et des échantillons de ces substances alimentaires devront être soumis à l'analyste nommé par le gouvernement, à Ottawa.

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable M. THOMPSON dépose un bill pour modifier de nouveau la loi concernant la procédure dans les causes criminelles.

On est d'opinion, dit le ministre de la justice, qu'il est opportun de modifier cette loi afin d'empêcher que, dans les causes criminelles, après en avoir appelé de cour en cour, au Canada, on interjette appel aux tribunaux d'Angleterre.

Le bill est lu pour la première fois.

M. MADILL dépose un bill pour modifier l'Acte concernant les obligations des compagnies de transport faisant le service par eau.

Ce bill est lu pour la première fois.

La question des pêcheries

M. Edgar demande quand seront soumis à la chambre les documents supplementaires ayant trait au traité des pêcheries?

J'ai constaté, dit il, que certains documents qui ont été soumis au parlement impérial, n'ont pas encore été déposés sur le bureau de cette chambre et que copie d'instructions importantes données par lord Salisbury à la commission des pêcheries n'a pas, non plus, été soumise au parlement. Je considère cela comme une injure grave à l'égard de cette chambre.

PLUSIEURS VOIX.—A l'ordre! A l'ordre!

L'Orateur rappelle M. Edgar à l'ordre.

L'honorable député, dit il, peut demander la production des documents qu'il désire, mais il ne doit pas saisir cette occasion pour prononcer un discours.

M. EDGAR dit qu'il désire savoir quand les documents qui ont été soumis au parlement impérial seront déposés sur le bureau de cette chambre.

Sir Hector LANGEVIN répond que si c'est là tout ce que l'honorable député d'Ontario Ouest désire savoir, il appellera l'attention du premier ministre sur son interpellation dès que celui-ci aura pris son siège

La réciprocité commerciale

M. McNEILL reprend le debat sur la question de la réciprocité commerciale illimitée entre le Canada et les Etats-Unis.

Il dit que le gouvernement américain a haussé les droits de douane pour punir le Canada d'avoir sympathisé avec les Etats du Sud, lors de la guerre civile, et pour le forcer à s'annexer aux Etats-Unis.

Est-ce que le Canada, ajoute-t-il, n'est pas redevable à l'Angleterre des priviléges dont il jouit aujourd'hui?

L'honorable député d'Oxford sud (sir Richard Cartwright) a déclaré que le Canada aurait mieux fait d'unir sa destinée à celle des Etats-Unis.(Ecoutez! Ecoutez!) Est-ce que ce ne serait pas là, par hasard, une tentative de sa part de familiariser le peuple avec cette idée de l'annexion du Canada aux Etats Unis.

L'honorable député de Huron sud a déclaré que quant à lui peu lui importe de quel côté de la frontière qu'un homme soit né, parce qu'il y a plusieurs traits de ressemblance dans le caractère des deux nations. Est-ce que ce n'est pas là plaider en faveur de l'annexion? (Ecoutez! Ecoutez!)

Un autre député de la gauche disait l'autre jour, d'un ton à ne pas s'y méprendre que Washington était en deça de l'Atlantique et Londres au delà, et que le peuple canadien était peut-etre d'opinion que des deux places, Washington est la plus rapprochée de nous ; mais je suis certain que celui qui a prononcé ces paroles s'est trompé.

Parlant de la réciprocité commerciale, M. McNeill soutient que ce projet serait fatal au Canada ; notre population de cinq millions d'habitants serait engloutie dans celle des Etats Unis,qui s'élève à soixante-cinq millions d'âmes.

On prétend que la réciprocité commerciale illimitée sera favorable à la classe agricole, mais on se trompe ; est-ce que ce système, qui a été adopté en Angleterre, a favorisé la classe agricole en ce pays? Il s'en faut de beaucoup.

Quels sont donc les avantages que nous rapporterait la réciprocité commerciale? Nous pourrions faire admettre en franchise aux Etats-Unis, les chevaux,les moutons et l'orge, que nous vendrions là-bas à des prix plus élevés qu'ici ; quant à nos autres produits, les prix seraient à peu près les mêmes. De notre côté, il nous faudrait admettre en franchise le blé, le maïs et les salaisons des Etats-Unis. Est ce que nous y gagnerions beaucoup?

Pendant les cinq années qui ont précédé l'adoption du système de protection, le Canada a importé pour sa propre consommation du blé des Etats Unis pour une valeur de $34.000,000.et pendant les cinq dernieres années ces importations ne se sont élevées qu'au chiffre de $1.000,000 ; la province d'Ontario a vendu sur notre propre marché, du blé pour $13 000,000 de plus qu'auparavant, en s'épargnant les frais de transport à un port de mer pour expédier ce blé en Europe. (Applaudissements.) Pendant cette même période, les ventes d'autres grains ont aussi augmenté de $11.000,000 dans la province d'Ontario.

Sous l'ancien traité de réciprocité, les cultivateurs d'Ontario vendaient leur lard au prix de $2.50 par cent livres et si le projet de réciprocité commerciale était adopté, est-ce que le Canada pourrait soutenir la concurrence de New-York et Chicago pendant la saison où se fait le commerce des salaisons? Il faut remarquer, en outre, que le marché canadien serait encombré de but-rine, oleomargarine et autres produits semblables imitant le beurre, qui feraient une concurrence ruineuse au beurre fabriqué en ce pays. Bref, le Canada donnerait beaucoup plus qu'il ne recevrait, et la réciprocité commerciale illimitée serait la ruine de nos manufactures. (Ecoutez! Ecoutez!)

La réciprocité commerciale sans restriction, où l'union commerciale, peu importe le nom qu'on lui donne, priverait le Canada complètement de tous les avantages que lui a procurés la protection, système qui a fait du Canada un pays prospère. (Ecoutez! Ecoutez!) Ce projet, s'il était adopté, nous placerait sous la domination des Etats Unis et briserait les liens qui nous unissent à l'Angleterre.

Le député de North Bruce demande aux députés Canadiens-français s'ils croient que leurs droits et privileges seraient mieux respectés sous ce nouveau régime qu'ils ne le sont aujourd'hui?

Il termine en disant que si les libéraux osaient soumettre cette proposition au peuple,il est certain qu'elle serait repoussée par tout le pays. (Applaudissements.)

M. JONES (Halifax) dit que c'est en vain que les honorables députés de la droite se sont attaqués à la proposition du député d'Oxford Sud. Il soutient que cette proposition est très favorable aux Etats comme au Canada (applaudissements du côté ministériel.) Nous ne devons pas nous attendre, dit-il, à avoir tous les avantages de notre côté.

Lorsque la politique nationale a été adoptée, on nous a dit qu'on allait ramener les Etats-Unis à la raison et les empêcher d'encombrer nos marchés de leurs produits et je crois qu'on a soulevé là bas des préjugés contre notre pays.

Le marché américain est le seul où nous puissions vendre notre blé et il est du devoir du gouvernement de faire des ouvertures au gouvernement américain pour obtenir la réciprocité commerciale.

Advenant six heures, la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

M. JONES reprend son discours.

Il dit que dans la province de la Nouvelle Ecosse, la discussion de ce projet a pris des proportions graves : on veut ou la réciprocité commerciale ou la séparation de la Confédération.

J'entends dire que Montréal et Toronto ont grandement prospéré grâce à la protection. Je m'en rejouis, mais je crains fort que cette prospérité n'ait été acquise au détriment des districts ruraux. Je partage les vues des délégués qui ont demandé au gouvernement de se charger de la dette du lac Saint Pierre,contractée,ont ils allégué, pour des travaux d'un intérêt public. La commission du havre de Montréal marche à grands pas vers la banqueroute et il lui faudra répudier sa dette, si le gouvernement retarde à adopter des mesures pour l'en empêcher.

Le député d'Halifax prétend que la protection a été très défavorable à la Nouvelle-Ecosse et cite à l'appui de son allegation la faillite de la raffinerie de sucre et de la filature de coton d'Halifax et la diminution que l'on constate, de 1878 à 1887, dans le chiffre des exportations.

Après avoir dit que le parti libéral finirait par remporter la victoire et que ce projet de la réciprocité commerciale serait adopté tôt ou tard, M. Jones termine en proposant le sous-amendement suivant :

Que les mots suivants soient ajoutés à la motion principale :

Que dans toute convention entre le Canada et les Etats-Unis concernant l'entrée en franchise des produits naturels ou manufacturés de l'un ou l'autre pays dans les ports respectifs des deux pays, il est beaucoup à désirer qu'il soit arrêté que pendant la durée de telle convention, le commerce sur les côtes soit libre de part et d'autre et que les caboteurs soit au Canada, soit aux Etats-Unis,puissent appartenir ou être conduits par des marins de l'un ou l'autre pays et être enregistrés dans l'un ou l'autre pays.

Sir Charles TUPPER dit que l'honorable député d'Halifax a consacré une grande partie de son temps à déclarer qu'il était en faveur du traité de 1854, et que ce traité avait été avantageux pour les deux pays ; il n'y a aucun doute que la plupart des membres de cette chambre sont du même avis là-dessus.

L'honorable député a déclaré aussi, dit le ministre des finances, que si le projet soumis à la chambre devait avoir pour résultat la taxe directe, lui pour un s'y opposerait ; cependant il a entendu le chef de son parti déclarer qu'après tout, la taxe directe n'était pas si à redouter qu'on le prétend, (Ecoutez! Ecoutez!) L'honorable député de Norfolk Nord a fait aussi une déclaration semblable.

M. CHARLTON—J'ai dit que je ne pensais pas que nous aurions la taxe directe.

Sir Charles TUPPER cite le discours de M. Charlton pour prouver ce qu'il vient de dire, et ajoute que les députés de la gauche ont exprimé différentes opinions ; l'honorable député de Oxford-Sud (sir Richard Cartwright) a aussi exprimé la sienne ou plutot prophétisé, mais, malheureusement pour lui, ses prophéties ne se réalisent pas souvent. (Ecoutez! écoutez! et applaudissements).

Sir Charles fait remarquer que le discours du député d'Halifax est contraire à l'engagement que prenaient son chef et les orateurs libéraux sur les hustings il y a un peu plus d'un an (applaudissements). Il est bien vrai que le parti libéral est aux abois, mais il ne doit pas pour cela renier ses engagements.

Le ministre des finances cite le *Globe*, un des organes de l'opposition, pour prouver que ce journal désapprouve le projet qui a été soumis au parlement. Personne ne s'oppose à la réciprocité basée sur des conditions équitables ; cependant, les honorables députés de la gauche ont affirmé, avant les élections, par tout le pays, que la question que l'on soulève aujourd'hui n'était pas une question politique. (Ecoutez! Ecoutez!) Ce revirement d'opinion s'est opéré subitement après les élections ; il n'y a rien d'étonnant à cela, car qui ne connait l'esprit d'intrigue du parti libéral. (Applaudissements).

Après avoir démontré que les députés de la gauche se contredisant les uns les autres en traitant cette question de la réciprocité commerciale, le ministre des finances réfute les accusations portées contre le gouvernement par l'opposition au sujet de la situation actuelle du pays. Que l'on compare la situation du Canada avec celle des Etats-Unis, et l'on verra que nous n'avons pas à rougir de notre pays. C'est l'esprit d'entreprise de ses habitants qui a fait du Canada ce qu'il est aujourd'hui. Il y a une trentaine d'années,quand nous n'avions pas de chemins de fer, que la colonisation n'était pas aussi développée, qui aurait cru que le Canada serait devenu aussi prospère qu'il l'est aujourd'hui? Il y a maintenant $174,000,000 de places dans les banques d'épargne et $623,000.000 dans les entreprises de chemins de fer. Lors que les honorables députés de la gauche prétendent que le pays va à la ruine, ils ne sont pas sinceres. (Ecoutez! Ecoutez!)

M. Blake, à Edimbourg, a fait à M. Glandstone une description flatteuse, pour ne pas dire exagérée du Canada, et sir Richard Cartwright a fait la même chose, lorsqu'il est allé en Angleterre au temps où il était ministre des finances. Cela ne s'accorde guère avec ses discours d'aujourd'hui. En outre, dans un discours prononcé dans les provinces maritimes, il a déclaré que la réciprocité commerciale illimitée était une absurdité et qu'aucun homme d'Etat canadien digne de ce nom n'essaierait de faire adopter un projet semblable.

Sir Charles Tupper demande que le résultat de la réciprocité commerciale serait désastreux pour le commerce de charbon dans les provinces maritimes, qui rapporte au gouvernement provincial un revenu considérable.

On a établi des comparaisons entre le Canada et les Etats-Unis, sans tenir compte de la population actuelle de ce dernier pays, mais ces comparaisons ne sont pas justes. En consultant les rapports officiels, on constate que lorsque le pays voisin n'avait qu'une population de dix-sept millions d'âmes, son commerce s'élevait à $23,900,000 soit à $14 par tête, tandis que le commerce du Canada, avec une population de cinq millions d'habitants, s'élevait en 1887, à $203,000,000, ce qui représente $40.00 par tête.

Butterworth a déclaré qu'il était un partisan outré de la protection et qu'il n'avait pas confiance dans le libre-échange ; qu'il ne croyait pas les manufacturiers américains en état de lutter contre ceux de l'Angleterre, mais que s'ils pouvaient obtenir accès au marché canadien, ils pourraient se débarrasser de l'excédant de leurs produits, au détriment des manufactures, canadiennes bien entendu.

La réciprocité commerciale illimitée rendra tout simplement les manufacturiers américains maitres de nos marchés qu'ils encombreront du surplus de leurs produits.

Il est absurde de prétendre que la réciprocité comme on l'entend, mettra fin aux lignes commerciales ou combines ; ces organisations existent sur une grande échelle aux Etats Unis et elles se developperont davantage ici si ce projet était adopté.

Les commissaires canadiens à Washington ont fait des ouvertures libérales pour resserrer les relations commerciales avec les Etats-Unis, mais ces ouvertures ont été repoussées.

Après avoir parlé encore longuement sur cette question, sir Charles Tupper termine en disant que cette proposition n'est qu'un truc de la part d'un parti qui se sent dans une position désespérée.

Le ministre des finances reprend son siége au milieu d'applaudissements.

M. RINFRET propose l'ajournement du débat.

La séance est levée à 11.45 heures.

WATERBURY Con.—M. le curé Fones a loué le *People's Théatre* pour donner un autre bazar dans la première semaine d'avril. Comme nous l'espérons, si ce bazar réussit comme par le passé, la dette du terrain sera acquittée et nous serons prêts à élever l'église de bonne heure au printemps. Dans ce but il y a eu immédiatement après la grande messe de dimanche le 11 mars, une assemblée générale de tous les paroissiens pour former les comités du bazar. Les recettes du mois de février étaient de $493 et les contributions mensuelles seules ont été de $202.65, qui sont incluses avec le montant de $493.00.

Le Procès des Détectives de Montréal

Cour du Banc de la Reine

Montréal, 19 Mars 1888.

Le procès du détective Fahey s'est continué aujourd'hui.

M. Starke, chef détective de Toronto, est rappelé comme témoin et identifie une lettre produite, qui a été écrite en sa présence à l'hotel Balmoral le sept décembre dernier.

Le Dr Girwood, expert en écritures continue son témoignage : Le témoin examine trois documents et est d'opinion que ces documents sont de la même écriture que les documents photographies et attribués au prisonnier.

Avant la transquestion M. C. de B. Macdonald, sténographe est examiné par la défense. Une déposition du Dr Girwood qu'il a prise, lui est exhibée et il l'identifie.

Le Dr Girwood,en transquestion,dit qu'il a examiné ses notes au sujet du document qui lui a été exhibé samedi et qu'il ne peut se rappeler cette déposition sans en prendre connaissance.

Isaïe Boudreau, serrurier, demeurant au No. 369 rue Saint Jacques. L'automne dernier, je demeurais au No 377 de la même rue, à trois cents verges de la gare Bonaventure. Le restaurant de Jimmy Fahey est situé près de la rue Saint Félix. J'ai l'habitude de vendre des *blank* ou *block keys*. L'automne dernier, j'ai vendu une semblable clef à celle qui m'est présentée. C'était l'automne de bonne heure, j'avais encore ma porte ouverte dans le temps. Il est venu un homme le matin, vers neuf heures, à l'arrivée du train de Sainte Anne. Il a examiné mon assortiment de clefs et a choisi une des plus vieilles qui étaient pendues au mur. J'ai pris l'acheteur pour un homme de Sainte Anne ou de la Pointe Claire. Il parlait anglais. On était debout il avait à peu près trois ou quatre pouces plus grand que moi ; c'était un jeune homme de trente ou quarante ans portant moustache blonde foncée.

Il avait un surtout gris. Je lui ai recommandé de ne pas se coller à mon établi qui était graissé. Je lui ai dit que si cette clef ne faisait pas je lui changerais.

Le portrait de Wilson est montré au témoin. Le juge l'examine aussi et dit : A première vue, on croirait que c'est un des avocats de la défense.

M. Saint Pierre—C'est vrai il ressemble à mon ami M. Barry.

M. Barry—En effet, il est presqu'aussi joli que moi! (Rires.)

M. Saint Pierre objecte à ce genre de preuve et M. Geoffrion insiste en disant : "Nous sommes en mesure de dire que ce personnage a eu quelque chose à faire avec l'attentat. La dernière fois que nous l'avons vu, il était en train de traverser les lignes, et comme nous ne pouvons plus le faire revenir j'aimerais à le faire identifier par son portrait.

Le témoin—L'acheteur était coiffé. Je ne puis dire si c'est bien lui. Il est venu deux fois. Il était souriant. Je crois que c'est lui.

Lorsqu'il est revenu la seconde fois, il m'a dit que la première clef était trop petite.

Le témoin—Avec le *block key* que j'ai vendu, on pourrait faire une clef semblable à celle de la voûte, en l'étirant. C'était un patron semblable.

La seconde clef (*block key*) qu'il a achetée était trop grosse d'un côté et trop étroite. Il était plus facile de faire une clef avec le premier blanc.

Je vends trois ou quatre mille clefs par année, mais je ne vends qu'assez rarement des blancs de clefs (block keys).

Dr Girwood est rappelé, dit qu'il a lu la déposition en question et qu'il la reconnait comme la sienne. Il ajoute, qu'en ces matières, les divergences d'opinion sont possibles.

M. Saint Pierre—Si vous aviez dit cela samedi, ça nous aurait pas occasionné des choses désagréables.

Le juge—Le témoin l'a dit samedi c'est dans mes notes et vous étiez un peu excité vous n'avez peut être pas entendu.

A. M. Greenshields—Depuis trente ans, j'ai été nommé comme expert deux ou trois fois par année.

Le député-protonotaire Bélanger, produit cette déposition dans la cause de Baxter vs Gagnon.

LE TÉMOIN JOHN SHERIDAN

John H. Sheridan, conducteur sur un train du Pacifique demeure à Newport et dit : Mon train part à 7.45 p. m., de la gare Dalhousie. Je connais le conducteur Brown, des chars Pulman. Je connais le docteur Slacke, de Farnham, une des stations de notre ligne. Il était sur mon train, un dimanche, l'automne dernier. Je ne puis dire dans quel mois ni à quelle date. Je crois cependant que c'était avant la neige.

Je crois que le conducteur Brown était sur le train, le soir que le docteur Slack y était. Ce dernier était dans le char pullman.

M. Geoffrion, exhibant au témoin le portrait.—Avez-vous vu cette personne sur le train.

Objecté à cette question par M. Saint-Pierre. 1o parce que l'identité en cour criminelle ne se prouve pas par le portrait d'une personne mais par la présence de cette personne. 2o parce qu'il n'a pas encore été prouvé que le portrait, qu'on dit être celui de Wilson est celui d'une personne complice dans ce vol. 3o parceque dans le cas où la production d'un portrait serait une identification suffisante, il n'est pas prouvé que ce portrait soit celui d'aucune personne compromise dans le vol.

Objections réservées par la Cour. Le témoin dit qu'il ne connait pas Wilson, qui peut avoir été dans le char ce soir-là, sans qu'il l'ait remarqué.

Kilburn J. Brown, conducteur des chars palais sur la ligne du Pacifique, qui partait de la gare Dalhousie à 7.45 hrs passait au Mile-End et sur le pont de Lachine.

Je connais, dit-il, le conducteur Sheridan et le Dr Slack, de Farnham.

Q. Connaissez-vous un individu du nom de Frank Wilson?

R. Oui. Je reconnais ce portrait comme celui de Wilson.

Les objections ci-dessus sont encore faites et réservées.

J'ai rencontré Wilson au Richelieu. Je me rappelle qu'un dimanche soir,l'automne dernier, Wilson était passager dans mon char. Le Dr Slack était aussi dans les chars.

Il a conversé avec Wilson jusqu'à Farnham. Je ne puis dire à quelle date. C'était cependant avant le jour de l'an. Je n'ai vu qu'une seule fois Wilson et le Dr Slacke ensemble dans mon char. Je suis allé directement à Boston, ainsi que Wilson. Le train arrive à Boston à 8.30 hrs a.m.

En transquestion—Je connaissais Wilson depuis trois semaines avant ce jour-là ; je l'avais rencontré deux ou trois fois au Richelieu. Je connais bien le docteur Slacke, depuis deux ou trois ans. Je me rappelle que Wilson et le Dr Slacke ont causé ensemble ce jour-là parcequ'ils ont pris des rafraichissements dans le char.

Je ne me rappelle pas avoir vu Wilson voyager sur notre ligne, excepté cette fois là. Ce soir là, dans le char, il n'y avait que trois personnes.

LE DR GEORGE FREDERICK STACKE

Dr George Frederick Slacke, de West Farnham, dit qu'il se rappelle son voyage dans le char pullmam avec le conducteur Brown un dimanche soir, l'automne dernier.

Nous étions trois hommes dans le char, moi, un de mes amis, un autre passager et une dame.

J'ai parlé avec ce troisième passager, mais je ne connais pas le nom et je ne reconnais que par oui dire. C'était le 30 octobre. Je sais que c'est cette date, parce que j'étais venu voir un ami malade à l'hopital. C'est la seule fois que je suis venu à Montréal l'automne dernier et que je suis retourné le dimanche soir. A Montréal, je suis descendu au Saint Lawrence Hall. Mon nom et celui de Foster qui m'accompagnait ont été écrits dans le régistre par M. Foster.

John Baker Edwards, chimiste et analyste du département de l'Intérieur, dit qu'il a de l'expérience dans les écritures. Il examine les lettres reçues par Wilson et d'autres documents écrits par Fahey. Il a fait faire des photographies grossies de l'écriture de ces lettres.

Une longue discussion s'engage au sujet de la production de ces documents, que n'accorde pas la cour.

Le témoin dit que ces photographies ont été faites pour rendre visible à l'œil des jurés ce que des experts n'ont pu saisir qu'avec la loupe.

Il ajoute après la comparaison des écritures : C'est de la même écriture. Cela est visible par la formation des lettres et la construction des phrases

M. Barry—Prétendez-vous être professeur d'anglais aussi, docteur?

Le témoin—J'ai 65 ans d'expérience dans les écritures et je m'y entends quelque peu.

M. Barry—Est-ce que vous appréciez aussi la langue anglaise à travers un telescope?

M. Greenshields—Ne faites donc pas des questions aussi absurdes!

Les deux savants avocats s'échangent quelques conseils de politesse et la paix est rétablie par le juge. Le témoin continue.

A M. Barry—J'ai été examiné comme expert dans une cause de Palmer. J'ai différé d'opinion, mais je crois naturellement que j'étais du bon coté.

La cour s'ajourne.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

John McKeown, employé du bureau de poste, dit que les lettres produites en cette cause ont passé par la poste.

Le détective Flynn continue son témoignage et reconnait le portrait de Frank Wilson.

M. Greenshields—Avez-vous fait des démarches pour qu'il soit ici au procès?

R—Oui, mais je n'ai pu réussir.

Q—Il n'est pas dans le pays?

R—Je ne crois pas.

Lorsque je suis parti pour l'Ouest, je me suis entendu avec lui pour les vols projetés en compagnie de Maxwell que je lui ai fait connaitre sous le nom de Craig. C'est d'après le plan arrangé avec Wilson, que j'ai fait venir Maxwell ici.

Le 20 décembre dernier, Wilson et moi sommes allés à la gare Bonaventure, pour rencontrer M. Hannah, inspecteur du Grand Tronc, et M. Stone, l'agent.

Nilson a identifié Wilson comme étant près de la voûte, le jour du vol. Je suis allé chez Mlle Padden rue Bleury, pour voir Wilson qui pensionnait-là. j'ai vu Fahey.

L'arrestation des prisonniers a eu lieu dans la soirée du 9 décembre. Je voyais alors Wilson tous les jours. Je le rencontrais à l'hôtel Balmoral ; mais j'ignore où il pensionnait. J'étais présent à l'arrestation du prisonnier, à la chambre No. 14, à l'hotel Richelieu. L'individu Wilson était dans la chambre, il était couché sur le lit et causait avec Fahey, qui était assis sur une chaise. Il était minuit. J'avais envoyé chercher un officier de police par un messager.

Le jeune Bissonnette est venu faire l'arrestation.

Je suis employé sur le chemin de fer Grand-Tronc et Chicago, mais le vol a eu lieu au préjudice du Grand-Tronc du Canada.

Avant cette arrestation, je me suis rendu au No 1 de la rue Drolet avec le jeune Bissonnette pour y rencontrer quatre personnes.

Par la défense—Vous avez un portrait de Wilson vêtu du costume de prisonnier à Sing Sing?

R—Je ne l'ai pas ; je l'ai donné à quelqu'un de la cour.

Je ne me rappelle pas avoir dit à un des avocats de la défense que, sur ce portrait, Wilson était vêtu en forçat.

UN PORTRAIT DE FORÇAT

Le détective Maxwell est appelé pour produire ce portrait. Maxwell apporte un portrait de Wilson, jeune, et la défense dit que ce n'est pas celui là qui a été montré, et que sur l'autre Wilson était vêtu en forçat.

Flynn—Le portrait que j'ai montré à cet avocat est celui de Thomas Jenneys, qui a eu six ans de pénitencier,pour vol dans les Etats.

Q—Qu'est-ce que vous avez dit?

R—M. Saint Jean a regardé le portrait et je lui ai dit en plaisantant, "regardez le portrait de Maxwell" et il a cru que c'était celui de Wilson.

Q—Ne savez-vous pas que Wilson a été condamné sous le nom de Jennings?

R—Je sais le contraire. Wilson n'a jamais vu ce portrait.

Q—Savez-vous que Wilson a passé cinq ans au pénitencier de New-York.

R—Je l'ai entendu dire.

Q—Pourquoi a-t-il été condamné.

R—Pour faux.

Q—Il était très habile à contrefaire les écritures?

R—C'est possible.

Q—Il s'est fait prendre cette fois là?

R—Oui, j'ai entendu dire que c'était en 1874. Wilson ne me l'a jamais dit lui-même. J'ignorais alors quelle réputation il avait.

M. Saint-Pierre exhibe une copie de la sentence de Wilson.

Il déclare qu'il n'a pas le dessein de produire quelque chose contre Wilson directement, car il n'est pas même témoin, mais il veut prouver que Wilson avait la réputation d'un voleur que Fahey et Naegelé désiraient arrêter.

M. Saint-Pierre avait en même temps à la main plusieurs copies d'indictements et de mandats qu'il dit être contre Wilson.

Flynn continue—Le février dernier, j'ai constaté que Wilson avait une bien mauvaise réputation. J'ai entendu dire qu'il y avait contre Wilson plusieurs mandats aux Etats Unis pour son arrestation.

Le nommé Wilson a été à Montréal jusqu'au jour de l'an. Il est parti de Détroit en janvier pour revenir à Montréal.

Pendant l'examen préliminaire, Wilson était à Montréal, il n'a pas été examiné. Il n'a pas été appelé devant le magistrat de police pour donner caution.

Q—A-t-il reçu de l'argent du Grand Tronc.

R—Oui, il a reçu de l'argent pour ses dépenses seulement. Je ne sais combien ; peut-être quatre cents piastres pour frais de voyages.

A. M. Greenshields—Au mois de février on a cessé d'envoyer de l'argent à Wilson.

LE TÉMOIN JAMES C. MAXWELL

James C. Maxwell est appelé à rendre son témoignage. Je suis détective en chef du chemin de fer du Grand Tronc et Chicago. Mon bureau principal est à Chicago. J'occupe cet emploi depuis trois ans. Je connais le témoin Flynn ; je l'ai rencontré à Toronto le 2 décembre dernier. J'ai reçu un télégramme de M. Flynn, de M. Hutchinson, et un autre télégramme du gérant du chemin de fer de Chicago et Grand Tronc. Je me suis rendu à Toronto le 2 décembre et j'ai rencontré M. Flynn au dépôt. Je suis allé souper et je suis revenu au dépôt une heure après. Là j'ai rencontré M. Flynn qui m'a donné des instructions ainsi que des outils. C'étaient des ciseaux, des mèches, etc ; ces outils étaient dans un sac en cuir. M. Flynn m'a dit de me rendre à Montréal et que je rencontrerais Wilson. Je me suis rendu à l'hôtel Balmoral et j'ai enregistré mon nom James H. Craig.

Je suis parti de Toronto le samedi matin et suis arrivé ici le samedi soir. M. Flynn m'avait dit de jouer le rôle de voleur de profession. Rendu à l'hôtel Balmoral, je ne suis sorti de ma chambre que le lendemain matin. J'ai attendu Wilson jusqu'au midi. Etant descendu au bureau vers onze heures, le commis m'a demandé si je n'étais pas James H. Craig. J'ai répondu que oui. Le commis m'a dit alors qu'il y avait une lettre pour moi. Cette lettre était de Frank Wilson. Dans cette lettre, Wilson me demandait de me rendre à sa chambre à l'hôtel Richelieu ; j'y suis allé vers midi. Je suis monté à la chambre No 19. et comme Wilson n'y était pas, j'ai demandé au commis où il était. Le commis m'a dit qu'il venait de sortir et m'a dit de l'attendre. Wilson est entré presqu'aussitôt. J'allai donner la main à Wilson en me donnant le nom de Craig. Wilson m'a emmené dans sa chambre, et après quelques minutes de conversation. Il m'a dit : "Tu ferais mieux d'aller chercher ta valise et de te mettre ici."

J'allai en effet chercher ma valise et à l'hotel Richelieu on me donna la chambre No 59 à peu de distance de la chambre de Wilson. J'ai alors instruit Wilson du but de mon voyage à Montréal et je lui ai dit aussi que j'avais des outils. J'ai rencontré Fahey dans la chambre de Wilson un soir entre 7 et 8 heures. Wilson m'a présenté Fahey en ces termes : M. Fahey voici M. Craig, l'homme dont je vous ai parlé pour les *jobs*. Nous n'étions que trois ce soir là. En parlant Wilson a amené le sujet de conversation sur le vol du Grand Tronc. M. Fahey a dit que cela avait été une *job* bien mal faite ; car au lieu d'avoir eu entre 7 ou 8.000 piastres nous n'en avons eu que $1,200. Ce sont là les expressions dont s'est servi le prisonnier. Wilson a dit qu'il ne croyait pas qu'il y eut un montant si considérable dans les boites.

Fahey a fait la remarque que l'après des informations obtenus au bureau, il était certain qu'il y avait de 7 à $8,00 piastres dans la voûte. J'ai alors blâmé Wilson pour sa lâcheté en laissant un montant si considérable dans la voûte. J'ai dit à Wilson que je ne l'avais jamais vu si faible. Wilson répondit alors que Bureau frappant à la porte et un petit garçon allumant du feu dans le dépot de journaux cela l'avait empêché d'agir. C'est tout ce que l'on a dit touchant le vol du Grand-Tronc. Je dis alors à Fahey que j'avais apporté des outils pour faire sauter les coffres de sureté. Le prisonnier m'a demandé qu'elle était ma méthode d'opérer. J'ai répondu que je ne me servais pas de poudre, que je faisais sauter la serrure, etc. Le prisonnier a ensuite parlé d'un magasin de fourrures sur la rue Notre Dame.

Le prisonnier est resté dans la chambre environ deux heures. Après son départ, je restai seul avec Wilson. J'ai rencontré le prisonnier une deuxième fois le lundi soir, le 5, encore dans la chambre de Wilson. Naegelé y était ce soir là. Je fus introduit à Naegelé sous le nom de Craig. Nous étions quatre dans la chambre, Naegelé, Fahey, Wilson et moi.

Le prisonnier et Naegelé ont demeuré environ 2 heures dans la chambre. Il a été question du vol du Grand Tronc. Dans le cours de la conversation Naegelé fit la remarque que ce vol était l'affaire la plus mal exécutée qu'il ait vue. M. Fahey dit aussi qu'il avait emmené plusieurs personnes loin de la voûte pour leur parler d'un meurtre commis ; c'était un stratagème pour éloigner ces personnes de la voûte. Le mercredi soir j'ai rencontré Fahey, Naegelé et Bureau à la chambre No 14 à l'hôtel Richelieu.

Le mardi soir je suis allé à la maison de M. Phillips, mais Fahey n'y était pas. Naegelé, Wilson et une autre personne étaient présents.

Naegelé est arrivé à la chambre de Wilson le premier, le mercredi soir, il est sorti dix à quinze minutes et est revenu avec Bureau. Fahey est arrivé plus tard. Wilson m'a introduit à Bureau, disant que j'étais l'homme dont il lui avait déjà parlé. Je n'ai jamais montré mes outils à personne. Il a été question du vol du Grand-Tronc ce soir là.

A cinq heures, la cour s'ajourne.

AU TEMISKAMING

PAR

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

HOTEL CANADIEN

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnson, ex-propriétaire du "Royal Exchange."

Les repas sont servis à toute heure, à la carte, système européen, et sous la surintendence d'un cuisinier français de première classe.

Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet établissement vient d'être meublé à neuf. les chambres sont spacieuses et des mieux aérée, faisant face au parc (Major's Hill.

L'entrée privée est sur l'avenue McKenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos 536 et 538 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire

STEWART & FLECK, jr

Manufacturiers de toute description de

MACHINES pour MOULINS

Roues d'air, Engins à vapeur, Bouilloires, Chèvres *(derricks)*, ouvrages en fonte pour Constructeurs, Colonnades, Pompes à vapeur et matériaux pour les Mineurs.

"VULCAN IRON WORKS"

RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Toutes réparations exécutées promptement.

23-1-88—6m

T. STEWART,
ALEX FLECK, JR.

MOULIN A PLANER D'OTTAWA

—ET—

Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies

DE MOUNT SHERWOOD

Un assortiment des plus complets des lignes suivantes constamment en mains : Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, Bardeaux, Bras et Poteaux d'escaliers, etc.

Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit à meilleur marché dans la ville.

R. THACKRAY, Propriétaire,
Bureau, 241, Rue Sparks, Ottawa.

Connexion téléphonique. 17—1—88

ENTRPRENEUR

—DE—

POMPES FUNEBRES

Chariot neuf, très élégant, le plus beau dans toute la cité d'Ottawa.

J. SENECAL

Coin des rues York et Dalhousie

Etablissement ouvert jour et nuit. Ordres exécutés avec promptitude.

Connexion téléphonique.

**PLOMBAGE
CHAUFFAGE et
TOITURES.**

F. G. JOHNSON & CIE

Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer, en plomb et travaux en cuivre.

Chantepleures en cuivre, Valves, *Inspirateurs* et Bouilloires.

Wrenches, Asbestos, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.

Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.

Lieux d'Aisence, Eviers et bains, etc.

Couvertures en "Canada Plate" et tôle galvanisée.

Agents pour engins de Pease combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558

En face de la rue George.

Pour garnir les Maisons

Nous venons de recevoir un assortiment de

TAPIS de BRUXELLES

— ET DE —

TAPISSERIES

Voyez-les avant d'acheter ailleurs.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNER

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D.

LE DIXIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

MERCREDI, 21 MARS 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE	Valeur des Lots, - - - -	$50,000	$1.00 le Billet
	Gros Lot : Un immeuble de -	5,000	
2me SERIE	Valeur des Lots, - - - -	$10,000	25 cts le Billet
	Gros Lot : Un immeuble de -	1.000	

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETS

à S. E. LEFEBVRE, *Montréal, Canada.*

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous,

.... *billets de 1re série à $1.00.*

.... *billets de 2me série à 25 cts.*

La somme de $............ *est ci-jointe.*

ADRESSE

Nom............ *No.*

Rue............

ou Boîte du Bureau de Poste No............

Localité............

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

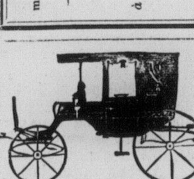

Manufacture de VOITURES !

ROYAL

LÉVEILLÉ & MATHÉ

PROPRIETAIRES

Je désire informer le public que je viens de faire l'acquisition du poste d'affaires de S. D THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures légères, sulkies, etc Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines où j'ai puisé de grandes connaissances dans mon état, je suis en mesure de garantir entière satisfaction. Mes ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous ma direction ; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et mes prix très bas.

Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que je mets en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS ! PATINS !

Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour sleig Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—q

TAPISSERIE !

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis

4 Cts LA PIECE EN MONTANT

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.

Wm. HOWE

Edifice Howe, rue Rideau, et 395 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

— DE —

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE
TAPISSERIES,
PEINTURES PREPAREE
HUILE,
MASTIC
PINCEAUX,
VITRES, etc

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

— POUR LA —

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crême de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et de Roses et Meloderma.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour médecins et familles préparée avec soin.

Communication téléphonique 1-2-88

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire **Réparer vos Balances** — OU — **Inspecter vos Poids** allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.

Chèques et Billets en cuivre et en acier.

Presses à Sceaux et Mémorials.

Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc

Etampes en Acier.

PRITCHARD & ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

No 175 RUE SPARKS

SATION

...nce de Québec. ...chap. 36.

LE

...RES P.M.

...,000

...1.00 le Billet

...5 cts le Billet

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Localité.........

...OITURES !

...MATHÉ

...RES

...cate d'affaires de S. D ...légères, sulkes, etc ...les connaissances ...sont tous des plus ...les meilleurs que l'on

...ue je mets en pratique

...STEWART

...TINS !

...eau

...lochettes pour sleig 21 11 87-1

DE

...t Cie

...N L'ANNEE 1883

...Gros de

...E

...ons, Etc, Etc, Etc

...d'emballage,

...RE QUALITE

...INERIES

...es maisons commercia ...awa et des mieux quali... bas prix et de la qua... ...n vente.

...l & Cuzner

...grosse Tarrière.

...SINS :—

...Duke, Chaudiere

...87-88

...Public en Général

...tures, Huiles, Etc

...s vitres de chassis ...Glass)

...NIES SUR DEMANDE

...HEPHERD

...deau, Ottawa

...R LA

...s, la Peau et le ...général

...ende de Hinds, Gelée de ...oses et Meloderma.

...let et nouveau des arti... ...s venant d'être reçu.

...CORMICK

...T DROGUISTE

...SPARKS

...édecins et familles pré...

...honique 1-2-88

...& Andrews

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.

Chèques et Billets en cuivre et en acier.

Presses à Sceaux et Mémorials.

Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc

Etampes en Acier.

...& ANDREWS

...EN GENERAL

...E SPARKS

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

DERNIERES NOUVELLES

CANADA

Le cardinal Taschereau

QUEBEC, 19—Le cardinal Taschereau a célébré l'anniversaire de sa consécration, ce matin à la basilique par une grande cérémonie religieuse. Hier, Son Eminence reçut les hommages des membres du clergé de l'archidiocèse.

Conseil législatif

QUEBEC, 19—Il est rumeur que les nationaux s'efforcent ici de faire nommer un des leurs au conseil législatif. Le titulaire en perspective serait M. Larochelle, député de Dorchester à la législature.

Pasteur anglican

QUEBEC, 19—Le révérend Norman a été officiellement installé, hier, pasteur de la cathédrale anglicane. Il y avait une nombreuse assistance à la cérémonie.

Le premier ministre

QUEBEC, 19—Le premier ministre Mercier est attendu ici de jour en jour. Tous les membres du cabinet ont été notifiés pour un caucus, demain, en cette ville.

Banque Jacques-Cartier

QUEBEC, 19—La banque Jacques-Cartier est sur le point d'ouvrir une succursale dans la banlieue, à Saint Sauveur.

Ordinations

QUEBEC, 19—Samedi dernier, les abbés Montreuil et Caron furent ordonnés prêtres à la basilique. Le premier célébra sa messe à l'église Saint Jean-Baptiste, hier matin, et le second, ce matin, dans la chapelle des Sœurs de la Charité.

Incendie

LINDSAY, Ont., 19—Un sérieux incendie a éclaté ici, ce matin, vers 5 heures, consumant les 3 étages d'une maison de brique au coin des rues Kent et William, appartenant à M. William McDonnell. Le feu a pris naissance dans la cave du magasin occupé par R. Killaby, marchand épicier.

Inspection de l'eau

HAMILTON, 19—L'officier Towle était en cette ville aujourd'hui pour obtenir des échantillons de l'eau de l'aqueduc et en faire rapport à l'analyste du gouvernement d'Ottawa.

Banque centrale

TORONTO, 19—Un jugement a été rendu ce matin en faveur des réclamations contre la banque centrale au montant de $1,400. Le total des reclamations en litige est de $70,000.

La Saint-Patrice à Toronto

TORONTO, 19—M. J. J. Curran, C.R. et M.P., de Montréal, a prononcé un éloquent discours sur l'Irlande, à l'occasion de la fête de Saint Patrice, dans une séance organisée pour venir en aide à l'une des églises catholiques de cette ville. La fête ici a été observée avec éclat.

ETATS-UNIS

Regattes

SAN FRANCISCO, Cal., 19—Une course de chaloupes a eu lieu sur les côtes du Pacifique. Un grand nombre d'amateurs y assistaient. Les concurrents étaient Henry Peterson, de San Francisco, et Wm O'Connor, de Toronto, avec enjeu de $2,000. Le rameur de Toronto a remporté la victoire par une avance d'une longueur et demie. Les sportmen de cette ville avaient parié de fortes sommes pour le concurrent battu.

Eruptions volcaniques

MEXICO, 19—On constate depuis quelque temps dans le Mexique et l'Amérique Centrale que plusieurs volcans sont maintenant en activité.

Concours universitaire

NEW-YORK, 19—Le *Times*, de Londres, dit que Gordon Taylor Hughes, d'Ohio, fils du consul américain à Birmingham, après quatre jours d'un sévère examen, a remporté, sur une classe de 52 élèves, le prix de $12,000. C'est un des prix que l'université de Cambridge accorde aux élèves qui suivent les cours de cette institution, et c'est la première fois, assure-t-on, qu'il a été gagné par un Américain.

Evasion de prisonniers

VISALIA, Cal., 19—Hier soir, vers dix heures, cinq prisonniers enfermés dans la prison de cette ville ont réussi à s'évader. Deux chevaux avec selle et brides, ont été volés par les fuyards.

La grève des mécaniciens

DAGGET, Cal., 19—La grève qui vient d'éclater dans cette région n'a guère changé depuis hier. Les wagons-poste et d'express circulent seuls. Aucun billet n'est vendu et le fret n'est pas encore transporté. Les provisions de charbon, de foin, de grains et autres diminuent rapidement et si la grève ne se termine bientôt, une famine est imminente.

RIVERSIDE, Cal., 19—Aucun changement n'a été apporté dans la situation des chemins de fer en cette ville. Riverside est toujours sans service de chemin de fer et poste.

MAGAVE, Cal., 19—Tous les trains de l'Atlantic et Pacific R. R. sont arrêtés. On attend en cette ville un train expres de Kansas City. Ce sera probablement le dernier qui circulera jusqu'à la fin de la greve.

Comète

ROCHESTER, N. Y., 19—Une nouvelle comète a été remarquée ce matin à l'observatrice de Warner. Elle peut être vue environ cinq minutes avant six heures. Elle est visible à l'œil nu et la queue est d'environ deux degrés en longueur. La comète est cependant trop pres du soleil et de l'horizon pour être bien vue.

Explosion fatale

HAVANE, 19—Une explosion qui a coûté la vie à plusieurs personnes a eu lieu aujourd'hui sur la propriété Armonia dans la province de Havane.

Tremblement de terre

SAN FRANCISCO, 19—Des secousses de tremblement de terre dans Yunnan, en Chine, se font sentir depuis trois semaines. Plusieurs villes ont été detruites. A Kiensкin, 4000 personnes furent tuées.

Décès

HAVANE, 19—Mignel De Aldama, le patriote de Cuba, est décédé hier. Sa mort est une grande perte pour le peuple de Cuba, en faveur de qui Aldama depensa au delà d'un million de piastres.

EUROP

La reine Isabelle à Madrid

MADRID, 19—La reine Isabelle est revenue à Madrid. Elle sera l'hote de la reine Christine d'ici à jeudi. La reine Isabelle repartira pour Paris où elle a l'intention de faire un long séjour.

Bismarck

BERLIN, 19—Bismarck a eu une longue entrevue avec le prince de Galles avant le départ de celui ci.

L'empereur Fredéric en gratifiant le général Von Blumethal du titre de marechal lui a envoyé son bâton avec la demande de s'en servir jusqu'à ce qu'il en ait un nouveau.

BERLIN, 19—On est à faire de grands préparatifs à Frederichsruhe pour la réception de Bismarck qui aura lieu la semaine prochaine.

Episode révolutionnaire

PARIS, 19—L'anniversaire de l'insurrection à Paris a été célébré par les communistes par un banquet.

Une particularité de cette fête, a été la destitution du général Boulanger, qui a donné lieu à beaucoup de discours.

La reine Victoria

LONDRES, 19—La reine Victoria doit, paraît-il, se mettre en route pour Florence mercredi, La municipalité de Florence est à faire de grands préparatifs pour la réception de la reine.

Décorations

BERLIN, 19—L'Empereur a conféré la grande croix de l'ordre de l'aigle rouge aux généraux Von Loe et Von Albedyll et celle de l'aigle noir au général Schlothein.

Frédéric III

LONDRES, 19—Le *Times*, de Berlin, dit que la rumeur de la rechute de l'empereur est fondée. Les efforts nombreux qu'on a faits pour cacher au public cet état de choses, ont été inutiles.

BERLIN, 19—L'empereur a résolu d'envoyer des messagers spéciaux à tous les souverains qui règnent actuellement pour leur annoncer son avènement au trône.

BERLIN, 19—Le changement subit qui vient de se produire dans la température inspire au sujet de la santé de l'empereur les plus vives alarmes. Au ciel pur et serein de San Remo a succédé tout à coup le froid rigoureux et la neige abondante de Berlin. La voix de l'empereur par suite du changement de température, est devenue voilée ; c'est à peine s'il peut se faire comprendre ; la prononciation des voyelles est si défectueuse que personne ne saisit ses paroles, si ce n'est l'impératrice et le docteur Mackenzie. Il est impossible que l'empereur puisse sortir à cause de la neige.

Quant au docteur, selon le désir de l'impératrice Victoria, il ne sort jamais, fut-ce même dans le parterre du château, sans être accompagné de deux gardes qui pourvoient à sa sécurité.

BERLIN, 19—Le professeur Birgmann a rendu visite hier à l'empereur Frédéric. L'entrevue eut lieu avec les autres médecins de l'empereur.

L'empereur a donné aujourd'hui une audience spéciale aux représentants de la Chine, du Japon et de la Turquie.

BERLIN, 19—La santé précaire de l'empereur le dispense de prêter personnellement le serment.

BERLIN, 19—Le message de l'empereur annonçant son installation sur le trône a été envoyé aux deux chambres du reichstag et du landstag.

BERLIN, 10—A la séance du landstag, aujourd'hui, c'est le prince Bismarck lui-même qui lut le message du roi. Les galeries étaient remplies de monde. L'on cria trois fois : " Longue vie à Frédéric."

La diète s'ajourna après la lecture du message, qui était contresigné par tous les membres du cabinet.

BERLIN, 19—Aujourd'hui le message suivant fut lu au landstag :

" Nous, Frédéric, par la grâce de Dieu, roi de Prusse, proclamons et faisons connaître que, ayant plu à Dieu, apres la mort de l'empereur et roi Guillaume, notre père bien-aimé, de nous appeler sur le trone de nos ancêtres, nous envoyons avec les présentes, notre sanction au landstag. Notre programme de gouvernement a déjà été promulgué par nous à notre peuple loyal. En observant consciencieusement la constitution en coopération, avec la deputation nationale, nous ferons le bonheur de notre patrie."

La Saint-Patrice en Angleterre

LONDRES, 19—La fête de Saint-Patrice a été célébrée dans presque toutes les grandes villes du Royaumes Uni. M. Dillon a prononcé un discours à Londres. M. O'Brien s'est fait entendre à Birmingham et M. T. D. Sullivan a aussi adressé la parole à Bradford. Une foule nombreuse assistait à ces entretiens patriotiques.

Chemin de fer russe

LONDRES, 19—Le général Aunenkoff, entrepreneur du chemin de fer Russo-Bokharan, est parti pour la Sibérie afin d'examiner la ligne que l'on doit construire jusqu'au Pacifique. Il est persuadé qu'il peut réussir à compléter dans l'espace de trois ans une ligne de chemin de fer qui partira de la Russie d'Europe pour se rendre à Vladivostock.

Banquet

LONDRES, 19—Un banquet a été donné à Manchester, mercredi soir, aux prisonniers politiques irlandais, MM. O'Brien, Sullivan, Blunt, Cox et Flynn y assistaient et ont prononcé des discours dans lequels ils ont flétri la conduite du secrétaire en chef Balfour.

Noyade

VIENNE, 19—Une noce composée de 16 personnes, revenant de l'église de Nematz, Hongrie, hier, se mit en frais de traverser le Danube en voitures. A mi chemin, la glace céda et tous les gens de la noce périrent.

Température en Europe

BERLIN, 19—Le nord et l'est de l'Allemagne ont été visités par une forte tempête de neige.

STOCKHOLM, 19—Il y a tant de glace que toute communication a été suspendue depuis dix jours avec la Suède et depuis six jours environ, avec le Danemark.

Nouvelles maritimes

GLASGOW, 19—On signale l'arrivée ici du vapeur " Britannia ".

LONDRES, 19—Dans ce port est arrivé aujourd'hui le steamer " Egyptian Monarch."

QUEENSTOWN, 19—Est arrivé dans ce port le vapeur " Egypt."

La reine d'Autriche

VIENNE, 19—L'impératrice d'Autriche est en voyage pour Londres, où elle doit subir un traitement hydrothérapique. Elle souffre de paralysie et ce traitement medical est le seul moyen de guérison, paraît-il.

Le général Boulanger

PARIS, 19—Dans plusieurs entrevues, le général Boulanger a donné un démenti catégorique à tous les avancés contenus dans le rapport du général Logerot. Ce dernier affirme que le général Boulanger est venu à Paris en vue des élections.

Affaire Boulanger

PARIS, 19—L'extrême gauche, y compris M. Clémenceau, a résolu de publier un manifeste condamnant le mouvement public en faveur de Boulanger.

Démission

LONDRES 19—M. Marlot, le juge en chef, vient de résigner son siège, trouvant que la nouvelle charge qu'on lui impose se rattache de trop pres à ses affaires privées.

Mgr yan et le Saint-Père

LONDRES 19—Mgr l'archevêque Ryan, de Philadelphie, était au nombre des passagers du bateau à vapeur "l'Ombrie," qui est parti de Liverpool en route pour New-York. Dans une audience qu'il a eue avec Sa Sainteté, le pape lui a témoigné sa profonde sympathie au sujet du désir que l'Irlande manifeste de se gouverner selon ses propres lois.

Mariage projeté

BERLIN 19—Il a été décidé que le mariage du prince Henri de Prusse, avec la princesse Irene de Hesse, sera remis à six mois.

Après les funérailles

BERLIN 19—En dépit du froid intense, la foule n'en continue pas moins à visiter les décorations qui ornent le parcours de la procession. Les draperies noires qui ont couté 150,000 marcs, doivent être distribuées aux pauvres. Tous les princes venus de l'étranger se sont empressés de se rendre à Charlottenburg afin de saluer Leurs Majestés l'empereur et l'impératrice Ils ont été reçus presque tous par l'impératrice à l'exception de quelques-uns qui furent admis auprès de l'empereur, malgré l'état critique de sa santé.

BERLIN 19—Le général Von Lee accompagnera le prince de Galles comme envoyé à la cour d'Angleterre.

BERLIN 19—Les messagers suédois qui devaient assister aux funerailles de l'empereur Guillaume, ne sont pas encore arrivés.

Chambre des députés

PARIS, 19—A la chambre des députés, M. de Cassagnac demanda la permission de questionner le gouvernement sur le compte du général Boulanger. Le premier ministre Tirard a remis la discussion à demain, parce que dit-il, le gouvernement a décidé d'adopter des mesures particulières dans le cas du général Boulanger.

Un cabotin, qui eut autrefois quelques succes, se plaignait d'une récente défaite.
—Autrefois, disait-il, j'étais *goûté* du public. Maintenant, il me dévorerait.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par MM. L. J. FORGET & CIE., courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1715 rue Notre-Dame, Montréal.

MONTREAL, 19 Mars 1888.

STOCKS	Valeur des parts	Dernier dividende semi-annuel. Pour cent.	Vendeurs Pour $100	Acheteurs Pour $100
BANQUES				
Banque de Montréal	$200	7	216¼	215¾
Banque Ontario	100	3	118¼	116
Banque du Peuple	50	3	106	102
Banque Molson	50	4	112½	133
Banque de Toronto	100	6	202	196
Banq. Jacques-Cartier	25	3	85	
Banque des Marchands	100	3½	130	128½
Banque de Québec	100	3½	115	109
Banque Nationale	100	2	50¼	44
Banq. des Tow. de l'Est	50	3	119	112
Banque Union	60	3	95	90½
Canadian B'k of Com.	50	3½	115¾	114½
Federal Bank	100	3		
Imperial Bank	100	4		
Dominion Bank	50	5		
Banque d'Hamilton	100	4		
Banque Standard	50	3½		
Banque Hochelaga	100	3	95	
Banque Ville-Marie	100	3½		95
DIVERS				
Intercol'nial Coal Co.	100	2-3 m.		
Montreal Tel. Co.	40		95	94¾
Dominion Tel. Co.	100	2-3 m.		
Rich. & Ont. Nav. Co.	100	3	51½	51
Montreal Street R'y Co	50	5	227	220
Montreal Gas Co	40	6	214	213¾
Canada Cotton Co.	100	1½-3m	52½	47
Montreal Cotton Co.	100	2-3 m.	99	
Dundas Cotton Co.	100		50	40
Hochelaga Cotton Co.	100	2½-3m	130	122½
Stormont Cotton Co.	100			
Merchants Manf'g Co.	100		95	75
Royal Can. Ins.	25	3		
Mont'l Loan & Mort. Co	100	3		
Canada Shipping Co.	100			
Canada Paper Co.	100	5		132½
Guarantee Co	100			
Burland Lith. Co	100			
Dom. Cattle Co	100			
Qu'Appelle Farm Co.	50			
Can. N. W. Land Co.	£5		58	56
Bell Telephone Co.	$100	2.3 m.		
Accident Ins. Co	100			
Canadian Pacific R'y	100	1	57¾	57½
St. Paul, Minn. & Man.	100	2½-3m		
Ontario & Quebec R'y	500			
Paton Manf'g Co.	100			
Montreal 4 p. c. Stock				
Montreal 6 p. c. Stock				
Canada Cotton bonds			103	100
Montreal Cotton bonds			103½	
Dundas Cotton bonds				
Champ. & St. L. bonds			90	85
Canada Central bonds				
Can. Pac. land bonds				
Inter. Coal bonds				
Harbor 6½ p. c. bonds				
" 6 p. c. bonds				
" 5 p. c. bonds				

AVANT-MIDI

25 parts, Banque de Montréal ... à 215½
1 " do ... à 216
25 parts, Banque des Marchands ... à 128¾
7 " do ... à 128
15 " Eastern Townships Bank ... à 113
2 parts, Banque de Commerce ... à 115
50 " Cie Nav. Richelieu et Ontario ... à 51
100 " do do ... à 50¾
200 " Montreal Gas Co. ... à 214
Canada Cotton Bonds Co. ... $2,000 à 103
25 " Canada Cotton ... à 48
30 " Dundas Cotton ... à 45½

APRES-MIDI

1 parts, Banque de Montréal ... à 215½
50 " do ... à 216
41 " Banque de Commerce ... à 114¾
128 parts Cie Nav. Richelieu et Ontario ... à 51
12 " do do ... à 51¼
50 " Ch. de fer Pac. Canadien ... à 57½
25 " Montreal Gas Co. ... à 213
100 " do ... à 213¾

MARCHÉ DE GROS

Montréal, 19 Mars 1888.

GRAINS

Blé rouge d'hiver du Canada	85	à 87
Blé blanc d'hiver do	85	à 87
Du Printemps do	83	à 84
No 1 Manitoba	85	à 87
No 2 do	83	à 84
No 1 Nord-Ouest	83	à 84
Pois, 66 lbs, en magasin	73	à 74
Avoine, 34 lbs	41	à 42
Seigle	50	à 00
Orge	65	à 70
Blé-d'inde, droits payés	70	à 71
do en entrepôt	62	à 00

FARINES

Patente d'hiver	$4 40	à 4 30
Patente du printemps	4 40	à 4 65
Extra supérieure de choix	4 00	à 4 55
Extra	3 80	à 3 25
Superfine	3 00	à 3 95
Forte de boulanger	4 20	à 4 30

EN SACS D'ONTARIO

Extra	1 80	à 1 95
Superfine	1 35	à 1 70
Forte de boulanger de la ville (en sacs de 140 lbs) par 196 livres	4 40	à 4 50
Farine d'avoine, en barils	0 00	à 5 45
Farine d'avoine granulée en barils	0 00	à 5 70
Farine grammée	0 00	à 6 00
Avoine graminée	0 00	à 6 25

Quantité de produits reçus hier:

	G.-T.	P.C.
Blé, minots	....	1,800
Pois, minots	800	....
Avoine, minots	1,570	....
Orge, minots	....	2,400
Farine, barils	265	125
Farine d'avoine, brs	....	250
Potasse, pots, barils	2	....
Œufs, caisses	275	....
Beurre, tinettes	12	....
Cochons apprêtés	225	....
Cuir, rouleaux	308	....

Reçu à Montréal, par chemins de fer pour la semaine terminée le 10 Mars:

	G.-T.	P.C.	Total.
Blé, minots	......	19,200	19,200
Blé d'Inde, minots	650	......	650
Pois, minots	1,400	600	2,000
Avoine, minots	5,200	1,200	6,400
Orge, minots	......	3,770	3,770
Fleur, barils	1,280	1,250	2,530
Farine d'avoine, brls	......	450	450
Potasse, pots	16	......	16
Œufs	1,405	......	1,405
Beurre, tinettes	348	......	348
Cochons apprêtés	1,191	......	1,191
Cuir, rouleaux	671	......	671
Peaux crues	40	......	40
Whiskey et esprit de vin, fûts	207	......	207
Tabac, paquets	270	31	301
Pétrole, bls et caisses	180	......	180
Huile de lin, barils	......	268	268

En magasins aux dates ci-dessous mentionnées:—

	17 Mars 1888	10 Mars 1888	19 Mars 1887
Blé, minots	285,0[illegible]8	2[illegible]9,0[illegible]8	324,022
Blé d'Inde, minots	11,464	6,464	9,71[illegible]
Pois, minots	66,173	65,774	23,[illegible]81
Avoine, minots	56,386	5[illegible],7[illegible]0	115,5[illegible]1
Orge, minots	13,151	13,950	60,651
Riz, minots	3,950	3,9[illegible]0	12,791
Farine, barils	31,361	34,001	48,10[illegible]
Farine d'avoine barils		73	2,106

PROVISIONS LOCALES

Lard canadien, par baril	$17 50	à 18 00
Lard pour aliments, de l'ouest, b.	17 00	à 17 50
Lard de l'ouest, le baril	17 50	à 18 00
Lard léger pour aliments, le baril	0 00	à 17 50
Bœuf pour aliments, le baril	0 00	à 0 00
Bœuf indien pour aliments	0 00	à 0 00
Jambon, la lb.	0 11½	à 0 12½
Jambon sous canvas, la lb.	0 12	à 0 12½
Lard bon vert, la lb	0 09	à 0 09½
Flancs vert, la lb	0 08½	à 0 00
Saindoux de l'ouest, en seaux, lb	0 09½	à 0 09¾
Saindoux canadien, en seaux	0 09	à 0 09¼
Lard fumé, la lb.	0 10½	à 0 11
Epaules	0 00	à 0 0[illegible]
Suif raffiné, la lb.	0 04½	à 0 04½

ALCALIS

Potasse par 100 lbs	$[illegible].50	à [illegible]0.00
Potasse, 1re qualité	4.[illegible]5	à 4.30
Potasse, 2e qualité	3.90	à 0.00

BEURRE

	c.	c.
Crêmerie	19	à 22½
Townships	17	à 21
Morrisbourg	17	à 20
Brockville	16½	à 19¼
De l'Ouest	14	à 17½

FROMAGE

Le meilleur de septembre et octobre	00	à 11¾
Bon de septembre	00	à 11¼
Le meilleur d'août	00	à 11
Bon	10¾	à 10¾
Qualité moyenne	9	à 9¾

MARCHÉ DE DÉTAIL

Farines et Grains

Farine de blé, par 100 lbs	$2.00	à 2.30
Farine de Sarasin, par 100 lbs	1.90	à 2.00
Farine d'Avoine, par 100 lbs	2.00	à 2.00
Farine de Blé-d'Inde, par 100 lbs	1.25	à 1.90
Moulée, par 100 lbs	1.20	à 1.40
Son, par 100 lbs	0.00	à 0.80
Avoine par sac	0.95	à 1.10
Pois, par minot	0.85	à 0.95
Blé-d'Inde, par minot	0.95	à 1.05
Fèves, par minot	1.00	à 1.45
Sarasin, par sac	0.85	à 0.90
Graine de lin	0.00	à 1.20

Légumes

Patates, le sac	$0 90	à 1 00
Choux, la pièce	0 13	à 0 18
Refort, la douz	1 00	à 1 50
Haricots, le minot	0 50	à 0 00
Betteraves, le minot	0 00	à 0 50
Oignons, le minot	0 00	à 1 00
Végétaux oléagineux, la pièce	0 10	à 0 00
Céleri, la douzaine	0 40	à 0 50

Produits de la Laiterie

Beurre de choix, par lb.	$0 30	à 0 35
Crèmerie	0 27	à 0 00
Beurre en tinette	0 16	à 0 18
Fromage	0 15	à 0 61
Œufs frais, la douzaine	0 19	à 0 35

Viandes

Bœuf de choix, la lb	$0 12	à 0 15
Bœuf commun	0 10	à 0 10
Mouton, la lb.	0 10	à 0 10
Veau, la lb	0 07	à 0 12
Lard, la lb.	0 09	à 0 13
Jambon, la lb.	0 11½	à 0 12
Saindoux, la lb	0 00	à 0 12
Saucisse, la lb.	0 10	à 0 00
Porc apprêté, par 100 lbs	7 50	à 8 00

Volailles

Poules, le couple	$0 60	à 0 80
Canards, le couple	0 75	à 1 10
Poulets, le couple	0 00	à 0 00
Dindes, le couple	1 50	à 2 20
Oies, le couple	1 30	à 2 00
Pigeons, le couple	0 30	à 0 35

Fruits

Pommes, le baril	$2 75	à 3 25
Citrons, la boîte	3 00	à 3 50
Atocas, le gallon	0 00	à 0 50
Raisin vert, la livre	0 00	à 0 00

Poisson

Brochet, la lb.	$0 00	à 0 00
Morue, la lb.	0 06	à 0 08
Hadoc, la lb.	0 06	à 0 00
Flétan	0 10	à 0 12
Hadoc fumé	0 00	à 0 10
Homard, la lb.	0 00	à 0 00
Eturgeon, la lb	0 00	à 0 15
Poisson blanc	0 00	à 0 15
Doré des lacs	0 00	à 0 10
Doré de rivière	0 00	à 0 10
Saumon frais	0 12	à 0 15
Hareng frais, gros, la douz.	0 20	à 0 25
do petits, la douz.	0 12	à 0 15
Anguille salée, la paire	0 25	à 0 30
Barbotte preparée	0 00	à 0 10
Maskinongé	0 00	à 0 00
Macquereaux	0 08	à 0 15
Perchaude (la douzaine)	0 20	à 0 20
Carpes	0 15	à 0 20
Lacaiche	0 20	à 0 20
Huitres, la pinte	0 00	à 0 40

MARCHÉ D'OTTAWA

Farine No 1, par baril	$4 25	à 4 50
Farine forte de boulangers	4 25	à 4 60
Farine extra	5 00	à 5 60
Farine de sarasin	3 50	à 3 75
Farine d'avoine	5 50	à 5 85
Farine de blé-d'inde	3 00	à 3 50

GRAINS

Blé, le minot	0 00	à 0 00
Avoine	0 43	à 0 45
Blé-d'inde	0 00	à 0 03
Pois	0 50	à 0 60
Fèves	1 00	à 1 25
Sarasin	0 65	à 0 70
Orge	0 00	à 0 00
Seigle	0 00	à 0 00

LEGUMES

Patates, la poche	0 90	à 0 95
Navets, le sac	0 35	à 0 40
Betteraves	0 20	à 0 30
Choux, la pièce	0 15	à 0 20
Pommes, le sac	0 90	à 1 00

VOLAILLES

Poulets, le couple	0 60	à 0
Poules, la pièce	0 25	à 0 30
Canards	0 60	à 0 75
Dindes, la pièce	0 90	à 1 50
Oies	0 50	à 0 70

VIANDES

Bœuf, les 100 livres	4 55	à 6 50
Lard	7 50	à 7 75
Veau, au quartier	0 05	à 0 00
Mouton do	0 06	à 0 08
Vaches à lait	3 00	à 28 00

DIVERS

Œufs	0 21	à 0 30
Beurre, en pain	0 23	à 0 25
do en seau	0 19	à 0 23
Fromage	0 12	à 0 15
Suif brut, la livre	0 04	à 0 05
Suif fondu	0 07	à 0 08
Saindoux	0 10	à 0 13
Sucre d'érable	0 10	à 0 12
Miel, la livre	0 12	à 0 13
Sirop d'érable, le gallon	0 00	à 0 00
Foin, la tonne	9 00	à 11 00
Paille	5 00	à 6 00

AUX AMATEURS DU SPORT !

Nous tenons l'entrepôt le plus considérable d'armes à feu, ammunitions, appareils de pêche et articles de SPORT de toutes sortes.

Voyez notre catalogue illustré et la liste de nos prix.

HUNTON & LIVING
IMPORTATEURS
334, RUE WELLINGTON, 334

Atelier de Marbre et de Granit
OTTAWA.

Monuments, entourages de lots de cimetière. Les ouvrages, le lettrage et la scupture sont faits par moi-même, et me permettent d'entreprendre des contrats à aussi bon marché qu'aucune autre boutique de marbrier de cette ville.

R. BROWN,
No 26, rue York

Fonderie de Hull

Le sous-signé vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à executer toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous ces ouvrages faits à son établissement.

T. LAWSON
Rue Brewery, Hull,
Rue George, Ottawa.

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs; aussi propriétaire de
" L'HOTEL RICHELIEU "
Agents pour les Commerçants de Bois.
446, 448 et 450 rue Sussex

S. ROGERS & SON
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
ET EMBAUMEURS
15 et 17 rue Nicolas, résidence au 2e etage
COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES

MAISON SAINT-GEORGE
102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite.

1 12 87-88

DAMES NOS PILULES REGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli ; enlèvent les douleurs ; assurent la régularité ; sont douces, agréables au goût et d'un excellent effet. Paquets envoyés par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2.00. Toute correspondance est confidentielle. Adressez : COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boîte 576, Toronto, Ont. 24-1—88-89

AVIS AUX MERES—Le "SIROP CALMANT DE MME WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

DÉCOUVERTE PLUS d'ASTHME POUDRE CLÉRY— Se vend partout.

PELLETERIES, FOURRURES

L'assortiment le plus considérable de pelleteries et de fourrures dans Ottawa est au grand magasin

114 RUE RIDEAU

On y trouvera des pelleteries et fourrures de toutes especes, telles que capots et manteaux en seal, mouton de Perse, mouton de Russie, Rokers, opposum noir, chat sauvage, Astrakan, chien de mer, loup de Sibérie, etc. etc. Nos prix sont les plus modérés parce que toutes nos pelleteries nous viennent directement d'Europe, et pour cette raison nous pouvons faire de grandes réductions.

Traines sauvages et souliers mous à très bas prix.

J. COTE
114—RUE RIDEAU—114
Fourrures teintes et réparées.

Chemin de fer Intercolonial

Route de la Malle Royale, des Passagers et du Fret entre le Canada et la Grande-Bretagne, et route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap-Breton et Terreneuve.

Des nouveaux et élégants chars-palais grées de buffet et chars-dortoirs font partie de chaque train-express.

Les passagers qui s'en vont en Angleterre ou sur le continent européen, en partant de Montréal par le train du soir le jeudi, peuvent prendre le paquebot de la malle chaque Samedi avant-midi à Halifax.

Les expéditeurs de grains et de marchandises trouveront au port d'Halifax des élévateurs de première classe, des maisons d'entrepôt et toutes les commodités désirables pour l'embarquement de leurs effets.

Depuis des années, l'expérience a démontré que l'Intercolonial et les lignes de paquebots qui font le service entre Halifax et Londres, Liverpool et Glasgow, aller et retour, constituent la voie la plus rapide entre le Canada et l'Angleterre pour le transport du fret.

Toutes informations relatives aux taux de transport de fret et de passagers peuvent être obtenues en s'adressant à

E. KING, agent de billets,
27, rue Sparks, Ottawa.

ROBERT B. MOODIE, agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 93 édifice Rossin, rue York, Toronto.

D. POTTINGER,
Surintendant-Général.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 22 Nov. 1887. 1a

L.S.L.

PRIX CAPITAL: $150,000

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de la loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et de bonne foi pour tous les intéressés : nous autorisons la compagnie à se servir de ce certificat avec des fac simile de nos signatures dans ses annonces.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

Nous soussignés, Banquiers et Banques, paierons tous prix gagnés à la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos comptoirs.

J. H. OGLESBY, Prés. Louisiana National Bk
P. LANAUX, Prés. State National Bk
A. BALDWIN, Prés. New-Orleans National Bk
CARL KOHN, Prés., Union National Bank.

ATTRACTION SANS PRECEDENT
Plus d'un Demi Million Distribué

Cie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Législature pour des fins d'éducation et de charité, avec un capital de $1,000,000, auquel un fonds de réserve de plus de $550,000 a depuis été ajouté.

Par un vote populaire écrasant, ses privilèges devinrent partie de la présente constitution de l'Etat en 1879.

La seule loterie qui ait jamais été votée et approuvée par le peuple d'un Etat.

Elle ne retarde ni ne trompe jamais.

Les Grands Tirages Simples ont lieu tous les mois et les Grands Tirages Semestriels tous les trois mois, (Mars, Juin, Septembre et Decembre.)

Une belle occasion de faire Fortune. QUATRIEME GRAND TIRAGE, CLASSE D, à l'ACADEMIE de MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, Mardi, le 10 Avril 1888—215me tirage mensuel.

PRIX CAPITAL, $150,000

Avis—Les billets sont de $10 seulement; demi-billet $5 ; cinquieme, $2 ; dixieme, $1.

LISTE DES PRIX

1 PRIX CAPITAL de $150,000		$150,000
1 GRAND PRIX de	50,000	50,000
1 do	20,000	20,000
2 do	10,000	20,000
4 PRIX DE	5,000	20,000
20 do	1,000	20,000
100 do	300	30,000
200 do	200	40,000
500 do	100	50,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 prix approximatifs de $300		$30,000
100 do do	200	20,000
100 do do	100	10,000
1,000 prix terminables de	50	50,000
2,179 Prix s'élevant à		$535,000

Les demandes pour prix de clubs doivent être faites seulement au bureau de la compagnie à la Nouvelle-Orléans.

Pour autres informations, écrivez clairement en donnant votre adresse complete.

Envoyez des Mandats de Poste, mandats d'argent d'Express ou échange sur New-York, par lettre ordinaire. Monnaie par express (à nos frais) adressée à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, La.

ou M. A. DAUPHIN,
Washington, D. C.

Adressez Lettres Enregistrées a
NEW ORLEANS NATIONAL BANK,
New Orleans La

SOUVENEZ-VOUS que la présence des Généraux Beauregard et Early, qui ont la surveillance des tirages, est une garantie d'honnêteté et d'intégrité absolues, que les chances sont toutes égales et que personne ne peut deviner quels numéros gagneront un prix.

RAPPELEZ-VOUS que QUATRE BANQUES NATIONALES GARANTISSENT LE PAIEMENT des prix et que tous les billets portent la signature du président de cette institution dont la charte est reconnue par les plus hautes cours. Dès lors prenez garde aux imitations et aux représentations anonymes.

LA CLEF DE LA SANTE

BURDOCK BLOOD BITTERS

ouvre toutes les avenues obstruées des intestins, des rognons et du foie et en enlevant graduellement, sans faiblesse, toutes les impuretés et mauvaises humeurs des secrétions ; corrigeant en même temps l'acidité de l'estomac, guérissant l'excès de bile, dyspepsie, maux de tête, étourdissement, brûlement d'estomac, constipation, sécheresse de la peau, hydropisie, affaiblissement de la vue, jaunisse, salt rheum, érésipèles, scrofule, battement de cœur, attaque de nerf et débilité générale ; toutes ces maladies et plusieurs autres semblables cèdent à l'influence bienfaisante d'u *Burdock Blood Bitters.*

T. MILBURN & CIE, propriétaires, Toronto

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

Arrivée et départ des malles.

MALLES	Fermeture A M	Fermeture P M	Fermeture P M	Arrivée A M	Arrivée P M	Arrivée P M
Ouest—Toronto, Hamilton, etc	10 30	....	9 30	8 00	....	6 30
Ouest—Belleville,	7 00	....	7 00	9 30		
Brockville, etc	10 30	....	7 00	9 30	....	6 30
Ouest—Manitoba et T. du N. Ouest			9 30	8 00		....
Ouest—Toronto, Peterboro, etc	10 30		9 30	8 00		....
Est—Montréal, etc	3 30	3 30	7 00	8 00 / 9 30	1 30	
Est—Prov. Maritimes		3 30			1 20	
Est—Cornwall, Morrisburg, Lancaster, etc		2 00	7 00	9 30		6 30
Est—Québec, Trois-Rivières, etc	7 00	3 30		9 30	1 20	
E.-Unis, via Odgensburg		2 00	7 00	9 30		
Ouest, Etats-Unis	9 00		7 00	9 30		
New-York, m. directe		2 00	3 30			2 40
do do			7 00	11 45		
Boston		3 30		8 00		
Prescott		2 00	7 00	9 30		2 40
Ch. de fer St-L. et O—Kemptville, North Gower, Metcalfe, etc		2 00				4 30
Kars, Kenmore				11 00		
Merrickville, Russell, etc		2 00	11 00			
Ch. de fer Pac.—Pembroke, Arnprior, etc		2 30	9 30	8 00		2 20
Ashton, Huntly, Carp, etc	9 00		9 30			6 20
Bristol, Clarendon, etc	9 00		9 30			6 20
Smiths Falls	10 30		7 00	9 30		6 30
Mattawa, etc	9 30			8 00		2 20
Ch. de fer Pac.—Appleton, Ashton, Bristol, etc		3 30		11 45		
Ch. de fer Can. Att.—Alexandria, Athol, Laggan, Eastman Springs, etc	7 00		3 30	8 00	1 20	
Par diligence—Bell's Corners, Hintburgh, Fallowfield, etc		2 00			11 00	
Hull	6 00	10 00 A M	4 45	8 00	2 00	6 00
Aylmer, Eardly, etc	10 00		4 45	8 00	2 00	
Quyon, Tétreauville			4 45	8 00		
Gatineau, t. les jours, à River Desert	6 00					00
Billings Bridge	10 00			10 30		
Cummings' et Herdmans' Bridges	10 00			10 00		
Rochesterville, etc	10 00			11 00		
Orleans et Robillard	10 00			10 00		
Areuville	9 30			10 00		
Merivale—lundi, mercredi et vendredi			3 30			3 30
Malles Anglaises—via N. Y., lundi et jeudi			6 30			
Via Halifax, jeudi			3 00			
do suppléments			4 10			

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la poste 15 minutes avant la clôture des malles précedentes.

Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 a. m.

Mandats sur la poste et la Banque d'Epargnes, de 9 a. m. à 4 p. m.

J. A. GOUIN, Maitre de Poste.

Bureau de Poste d'Ottawa, Novembre 1887.

CHEMIN DE FER

"CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE

ENTRE

Montreal et Ottawa

ET

OTTAWA A BOSTON ET NEW-YORK, ET TOUS LES POINTS A L'EST ET AU SUD

Les convois partiront de la gare de la rue Elgin comme suit :

TRAIN EXPRESS DE MONTREAL

8.00 A.M. TRAIN EXPRESS se raccordant avec l'Express du Grand Tronc à Coteau pour l'Ouest et à Montréal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud-Est, arrivant là à 11.30 a. m.

4.50 P.M. TRAIN RAPIDE avec salle à diner, arrivant à Montréal à 8.20 p. m., se raccordant avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est

Les convois arriveront à 12.30 p.m. et 8.10 p.m. de l'Est, se raccordant à la gare Bonaventure, Montreal, avec les trains de l'Est et du Sud.

Char Palais Pullman sur les trains de Montréal.

Un train quittera la gare du chemin Richmond à 7.45 a. m. et 4.35 p. m. se raccordant avec les trains Express de Montréal.

EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK VIA ROUSE'S POINT

1.20 P.M. Quittera Ottawa, gare de la rue Elgin, arrivant à Rouse's Point à 5.40 p. m. et se raccordant à cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arrivant à Boston à 7.39 et à New-York à 7.00 le lendemain matin.

Les chars dortoirs Pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New-York prendront les Pullmans à Saint-Albans ou à Rouse's Point.

Les billets, les lits et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux stations.

E. J. CHAMBERLIN,
Surintendant Génér

PERCY R. TODD
Agent général des Passagers.

Chemin de Fer du Pacifique

TABLE HORAIRE

Les convois quittent la gare UNION suit :—

4.30 A. M. / 8.25 " / 4.30 P. M. — Pour MONTREAL, TROIS RIVIERES, QUEBEC, SAINT-JEAN, HALIFAX et tous les points à l'Est.

11.30 A. M. / 11.00 P. M. — Pour KINGSTON, PETERBORO, TORONTO, DETROIT, BUFFALO, BAY CITY, CHICAGO et tous les autres points à l'Est.

3.30 P. M. / 12.01 MINUIT — Express local pour ALMONTE, BUCKINGHAM, ARNPRIOR, RENFREW, PEMBROKE, CHALK RIVER et autres.

12.01 MINUIT — Pour PORT ARTHUR, WINNIPEG, VICTORIA, VANCOUVER, et tous les points sur la côte nord-ouest du Pacifique.

7.00 A. M. / 3.15 P. M. — Pour PRESCOTT, NEW YORK et tous les points dans l'Etat de New-York.

Billets d'entier parcours, tables horaires, cartes et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la Cité No 42 rue Sparks.

J. F. PARKER,
Agent des Billets et des Passagers de la Cité.

D. McNICOLL,
Agent général des Passagers.

LUCIUS TURTLE,
Gérant des Passagers.

HENRY WATTERS
CHIMISTE ET PHARMACIEN
Coin des rues Sparks et Bank.

CARTES PROFESSIONELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt
AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,
Ontario et Quebec
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA
HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M.
FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs et Notaires
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.
AVOCAT, Etc.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

McVeity & Henderson
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

W. J. CODE
Avocat, Solliciteur, Etc.
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.
— ARGENT A PRETER —

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6%, avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Departements Publics, etc.
— ARGENT A PRETER —
Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa ; Kemptville, Ontario.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

BUREAU D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS
LINDEN & COLE
Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles
No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA
Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.
B. LINDEN. W. A. COLE

Dr FISSIAULT
— DENTISTE —
25 RUE SPARKS
Occupera au mois d'Avril l'ancien bureau du Dr, Nolin, coin des rues Sussex et Rideau.
Heures de bureau, de 9 à 5 heures.

GEORGE COX
LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEUR
35 RUE METCALFE,
OTTA A, ONTARIO

CHS. DESJARDINS
AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER
Hotel Russell, No 26 rue Sparks
— OTTAWA —
Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.
Capitaux réunis : - - - $40,000,000
Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immédiate.
M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL
ETAL D.—MARCHE BY.
Assortiment complet des meilleures viandes du marche d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

L. N. LOYER
Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries
No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.
M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'epiceries dans ses moindres details. Il espere par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

W. E. BROWN
MANUFACTURIER ET MARCHAN
— DE —
CHAUSSURES EN GROS !
A transporté son établissement au
No 61, RUE RIDEAU
19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie
PLATRIER
141—RUE KING—141
OTTAWA 23 11 87-87

Pour MESSIEURS SEULEMENT
A LOUER
De confortables chambres meublées, à l'Hôtel INTERNATIONALE, 12 et 14 rue George, avec connexion au restaurant
J. W. LANCTOT,
Propriétaire
9 11 87-8

Son Honneur le maire dit que le temps est trop court pour pouvoir faire une nouvelle charte cette année.

L'échevin Viau maintient les amendements tel que proposés par le comité.

L'échevin Simard s'oppose aux amendements pour cette année et prétend qu'il serait plus opportun, pour la corporation de pourvoir à l'état sanitaire de la ville et à l'amélioration des rues et demande à ce que les amendements de la charte soient renvoyés à l'année prochaine.

L'échevin Aubry parle longuement en faveur des amendements

Il est proposé par l'échevin Viau, secondé par l'échevin Morin, que les amendements tels que proposés soient adoptés par le comité nommé à cet effet.

L'échevin Leduc, propose en amendement, secondé par l'échevin Graham, que les amendements ne soient pas approuvés, mais que la charte soit refondue et que les avis publics soient donnés sans délais à la législature de Québec.

L'échevin Aubry propose en amendement, secondé par l'échevin Landry, que dans la refonte proposée par l'amendement soient inclus les amendements projetés, moins l'article tendant à la clause des taxes d'écoles.

Pour les sous amendements : les échevins Aubry, Morin, Viau et Landry.—4.

Contre : les échevins Marston, Simard' Leduc, Grahau et Scott.—6.

L'échevin Scott propose en sous-amendement, secondé per l'échevin Marston, que les amendement projetés soient renvoyés à six mois. Ce sous-amendement est perdu, les trois échevins anglais ont voté pour.

Pour l'amendement : les échevins Leduc Simard et Graham.

Contre : les échevins Aubry, Viau, Morin, Scott, Marston et Landry.

La motion principale a été misé aux voix et adoptée sur la division suivante :

Pour : les échevins Morin, Rochon, Viau, Landry, Aubry et Simard.

Contre : les échevins Graham, Scott et Marston.

Dans la Capitale

Incendie

Dimanche durant la messe, le feu se déclara dans l'hôtel Lauzon, à quelque distance de l'église du village Orléans. Aussitôt que l'on s'aperçut du feu les paroissiens qui se trouvaient réunis à l'église se hâtèrent de venir donner leur aide mais malgré toute l'énergie déployée et la bonne volonté de tous, l'élément destructeur dut accomplir son œuvre, on ne put sauver que très peu de meubles de ménage.

Le feu causa aussi des dommages à la maison de M. Joseph Rocque qui malheureusement n'a pas d'assurance. M. Louis Lauzon était assuré.

L'incendie se déclara aussi chez M. Toussaint Major, forgeron, mais à ce dernier endroit les dommages sont peu considérables.

Le feu a originé dans la cuisine de l'hôtel Lauzon et il est heureux que l'on s'en soit aperçu à temps car le village entier aurait pu être détruit, le vent soufflant à ce moment avec une grande violence.

Autre enquête

L'enquête sur le cadavre de Mathew Hayles, qui s'est suicidé vendredi a été tenue hier à la morgue chez M. Rodgers. Le juré choisi se composait comme suit :

MM John Mahon, John O'Donnell, Victor Laporte, P A Roy, Robert Cummings, Joseph Dufour, Frédérick Tomalson, William Howe, George Brown, William Proctor, Thomas Casey, Arthur Cushing. M. John Sheppard était foreman des jurés.

Après l'audition de plusieurs témoins le coroner rendit son verdict dans les termes suivants :

"Que Mathew Hayles, quelque temps durant la soirée où la nuit du 16 courant, s'est félonieusement et par malice, donné la mort en se coupant la gorge avec un petit couteau de poche, se causant une horrible blessure et ce, contre la paix de Notre Souveraine Dame la Reine, Sa couronne et sa dignité."

Accident

Un homme du nom de Michael Ritchie était occupé hier après-midi à fixer des fils sur un des nouveaux poteaux de téléphone de 60 pieds de hauteur au coin des rues Sussex et Rideau, lorsque le pied lui manqua soudain et il fut précipité sur le sol ; les compagnons du malheureux essayèrent de ralentir sa chute en le voyant perdre pied mais ne purent y réussir et lorsqu'ils relevèrent l'infortuné Ritchie il était sans connaissance et avait à la tête une profonde blessure. On le transporta de suite à l'hôpital de la rue Water.

Comité des impressions

Ce comité s'est réuni hier après midi à l'hôtel de ville sous la présidence de l'échevin Adam ; étaient aussi présents les échevins Larose, Monk, Hutchison et Roger.

Les soumissions reçues sont celles de M. A. S. Woodburn se montant à $2,238.25 ; du "Free Press" de $1,676.80 ; et du "Citizen" pour $1,911.15.

Sur proposition de l'échevin Hutchison, secondé par l'échevin Monk que la soumission de M. Mitchel, du "Free Press" est la plus basse, on décida de l'accepter.

Il fut ensuite résolu que les assemblées de ce comité auraient lieu à l'avenir les derniers lundi du mois et le comité s'ajourna.

Nouvelles religieuses

Mgr Gravel, de Nicolet, est arrivé, hier à minuit, à l'évêché.

Mr le curé Labelle, de St Jérôme, est aussi en visite à l'évêché.

LA GRANDE VENTE

DE NOTRE

FONDS DE BANQUEROUTE

ACHETE A 50 CENTINS DANS LA PIASTRE

EST COMMENCEE AUJOURD'HUI.

GRANDS AVANTAGES DANS TOUTES LES LIGNES

49, 51, Rue Rideau **PIGEON, PIGEON & CIE** 49, 51, Rue Rideau

La retraite qui se continue actuellement à la Basilique et dont le R. P. Augier est le prédicateur est bien suivie. La foule était si compacte, hier soir, que l'on a été obligé de refuser plusieurs personnes, qui n'ont pu avoir accès dans l'église, faute de place.

Cour criminelle d'Ottawa

La cause de O'Dell vs la corporation se continue ; l'enquête sera close demain tout probablement.

Un incident a eu lieu durant que la cour siégeait, ce matin ; un juré du nom de J. A. Craig a été pris subitement d'une indisposition qui l'a obligé de se retirer ; il fut remplacé de suite par un autre.

A travers la ville

La compagnie du chemin de fer Canada Atlantique a fait la distribution aux députés, hier, de ses nouveaux horaires qui sont de véritable bijoux typographiques.

Il y avait foule assez considérable à la glissoire Taché samedi soir ; encore une ou deux semaines et les couvertes blanches devront être laissées de côté de même que les tuques bleues et rouges.

Photos — L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

Il y aura un grand dîner jeudi soir à l'hôtel du gouverneur.

On parle de bon nombre de bals fashionables qui seront donnés au Russell par les dames pensionnaires de l'hôtel, après Pâques.

M. Charles E. George, autrefois rédacteur de ville du "Free Press" après avoir été à la rédaction du "Arkansas Gazette" de Little Rock est aujourd'hui au "Times" de Fort Smith.

Depuis quelque temps on n'entend parler que du nouveau magasin de hardes faites de M. Pierre Valiquette, No 459, rue Sussex.

Ce soir l'honorable M. Foster ministre de la marine donnera un grand dîner.

La nouvelle station de feu No 6, à New-Edinburgh est maintenant terminée, elle a une fort belle apparence extérieure et quant à l'intérieur les nouveaux quartiers des pompiers ne laissent rien à désirer. C'est une lacune de comblée dans le "Baby ward" ou quartier Rideau.

Photos — L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

Il est beau de voir l'activité qui règne dans les halles à cette époque de l'année ; MM. les bouchers rivalisent à qui mieux pour faire l'achat de beaux animaux qu'ils immoleront à l'occasion des marchés de Pâques et les ornementations des étaux ne seront pas le moindre attrait du palais des viandes si négligé depuis quelque temps.

Photos — L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

Le conseil de la Société Royale du Canada s'est réuni samedi dans le bureau de M. Bourinot, aux Communes, et il a été décidé de tenir les six assemblées ordinaires de la société durant le mois courant, la première devant avoir lieu le 22 mars. Des invitations ont été adressées aux autres sociétés littéraires et scientifiques afin qu'elles puissent envoyer à Ottawa des délégués pour cette date.

Le magasin de hardes faites de M. Pierre Valiquette, No 459, rue Sussex, défie la compétition, quant à ses prix, et n'emploie aucun agent avant-coureur sur les trains.

La Corporation a commencé à faire pousser le travail de l'enlèvement de la glace sur les trottoirs ; cette année cependant cette besogne sera moins considérable que l'année dernière, la quantité de neige ayant été beaucoup moindre.

Chaque soir les débats attirent une grande affluence de spectateurs dans les galeries de la chambre des Communes et les employés préposés à la distribution de cartes d'admission s'accordent à dire que les demandes sont plus grandes que par les années passées.

On commence à faire de grands préparatifs aux environs des scieries des Chaudières en vue de leur ouverture dans un avenir assez rapproché.

Si vous avez un habit ou un pantalon qui vous font mal, allez donc de suite vous faire habiller à la dernière mode au magasin de hardes faites de M. Pierre Valiquette, No 453, rue Sussex.

L'Union St Joseph aura son assemblée régulière ce soir à laquelle on s'occupera de la formation des comités nouveaux qui sont rendus nécessaires en vue des grandes démonstrations du mois de mai prochain.

Pour un costume complet fait à la mode, allez donc visiter le nouveau magasin de hardes faites de M. Pierre Valiquette, No 459, rue Sussex.

Le nombre de maisons à louer de ce temps-ci dans la basse-ville est très peu considérable ; à peine une pancarte est-elle apposée sur une maison d'assez bonne apparence que les visiteurs affluent et ne tardent pas à s'en assurer la propriété pour un terme plus ou moins long.

Mesdames, allez chez Ackroyd pour vos ondins, frisettes et tresses. Aucun prix professionnel ni de fantaisie demandé. Les dernières nouveautés en fait d'ouvrages en cheveux naturels provenant de New-York et importées pour le printemps. Prix populaires. En gros et en détail chez Ackroyd, 70, rue Sparks.

Les travaux qu'on a coutume d'exécuter sur la ferme du gouvernement, à Ottawa, commenceront sous peu. Le colonel Blair, surintendant, est parti pour aller occuper sa résidence privée.

La pluie est à l'ordre du jour : les chemins conséquemment sont très glissants et la circulation se fait avec difficulté pour les piétons sur tout.

Des rôdeurs nocturnes sont entrés dans la basse cour de M. Langevin, ces nuits dernières et ont fait main-basse sur une grande quantité de volailles de prix.

Je dois rendre justice et annoncer qu'on n'a pas pu jusqu'aujourd'hui, employer pour les chevaux et autres animaux de remèdes plus avantageux et meilleurs sous tous les rapports que la poudre de condition connue sous le nom de poudre Major.

P. TOMKINS,

Cumberland.

En vente, en gros et en détail chez LEBEL & FRÈRE, rue Rideau, Ottawa.

La conférence de M. Paul Blouët Max O'Rell a été bien goûtée hier soir, à la salle d'Opéra où il y avait affluence assez considérable. Son Honneur le maire Stewart présidait. Le lectureur favori a visité le collège hier après-midi et a été accueilli favorablement par tous les membres de cette institution et leurs élèves.

L'église nouvelle que les catholiques de langue anglaise se proposent de construire dans la basse-ville coûtera entre $30,000 à $40,000.

COURRIER DE HULL.

Il y avait huit nouveaux aspirants à l'assemblée de l'Union St Joseph, hier soir.

L'Union St Thomas a l'intention de se faire confectionner une bannière.

Dix attelages sont arrivés des chantiers, hier.

Les membres de C. M. B. A. se réuniront ce soir, au presbytère

C'est monsieur Aristide Lapierre seul qui doit ouvrir une librairie et papeterie ici, et non MM. Gareau et Lapierre comme nous l'avons annoncé dans notre édition, hier.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H. NOREZ,
No. 30, rue Rideau.

LES PERES DE LA CITÉ

COURTE SÉANCE DU CONSEIL

L'assemblée régulière du conseil de ville a été tenue hier soir, y étant présents les échevins Gordon, Hutchison, Adam, Cox, Monk, Borthwick, Erratt, Larose, Bingham, Laverdure, Durocher, Roger, Henderson et McVeity.

Il est proposé par l'échevin Durocher, secondé par l'échevin Borthwick, qu'en l'absence de Son Honneur le maire, l'échevin Gordon soit appelé au fauteuil. Adopté.

On fait lecture d'une lettre de la compagnie de gaz Rideau demandant qu'aucun règlement ne soit consenti en faveur d'aucune compagnie demandant d'introduire le gaz à Ottawa. Cette lettre portait les signatures de MM. Lyons et Grist, président et vice-président. Référée au comité des règlements.

Une autre communication du Rév. John Wood, de l'église Congregational, disant qu'ils ont l'intention de reconstruire leur église et demandant l'usage de l'hôtel de ville pour tenir leurs offices. Référée au comité des propriétés.

Dans la question de l'égoût de la rue Lewis se jetant dans le canal Rideau, une communication de M. A. P. Bradley fut lue disant qu'il était autorisé à faire cesser cet état de choses et notifiait la corporation de prendre des mesures immédiates à ce sujet. Référé au comité des travaux.

Une demande d'octroi pour l'école des arts est renvoyée au comité des Finances.

L'échevin Durocher présente le rapport No 2 du comité du feu et de l'éclairage.

Il est proposé par l'échevin Durocher, secondé par l'échevin Erratt que ce rapport soit acopté.—Adopté.

L'échevin Adam présente le rapport No 1, du comité des impressions qui est reçu et adopté.

L'échevin O'Leary présente aussi le rapport du comité des marchés.

Il est proposé par l'échevin McVeity secondé par l'échevin Hutchison que le rapport soit adopté.

L'échevin Adam propose, secondé par l'échevin Larose que la partie du rapport ayant trait à la vente de la viande fraîche en dehors des marchés soit biffée et que le rapport ainsi amendé soit adopté.

L'échevin Cox propose en amendement à cet amendement, secondé par l'échevin Erratt, que le rapport soit amendé en ajoutant : "cette partie de la rue Wellington dont application a été faite par J. Richardson et autres."

Ont voté pour l'amendement de l'échevin Cox : les échevins Cox, Monk, McVeity et Erratt.—4. Contre : les échevins Hutchison, Borthwick, Laverdure, Larose, Bingham, Adam, Durocher, Roger et Henderson —9.

A l'amendement de l'échevin Adam ont voté contre : les échevins Hutchison, Cox, McVeity, Monk, Borthwick, Erratt, Roger et Henderson.—8. Pour : les échevins Laverdure, Larose, Bingham, Adam, et Durocher.—5.

Les échevins Durocher et Bingham s'opposèrent à l'adoption du rapport parce qu'il est préjudiciable aux bouchers qui sont dans la halle.

Pendant que l'échevin Durocher préparait sa résolution, le greffier fit lecture d'une pétition de M. S, Stinn et autres, demandant la permission d'avoir un étal sur la rue Bank.

L'échevin Durocher, secondé par l'échevin Bingham proposa que la partie des rues Bank et Stewart dans le rapport soit rayée.

Cette motion fut perdue par un vote de 7 contre 6, et la motion principale fut alors approuvée par un vote de 7 contre 6, l'échevin Bingham donnant avis que la question reviendrait devant le conseil à sa prochaine séance.

L'échevin Roger présenta le rapport No. 4 de l'aqueduc qui fut adopté.

L'échevin Monk ayant présenté le rapport No. 2 des règlements, l'échevin Adam proposa secondé par l'échevin Laverdure que ce rapport soit laissé de côté pour recevoir informations de la compagnie de gaz Rideau. Cet amendement est perdu sur le vote suivant : Pour : échevins Laverdure, Larose, Bingham.—4. Contre : échevins Hutchison, Cox, Monk, McVeity, Borthwick, Erratt, Durocher, Roger et Henderson.

La motion principale fut alors emportée.

L'échevin Monk propose ensuite que le règlement de rappel des règlements 805 et 809, lu une première fois, subisse sa seconde lecture. Adopté.

Le réglement accordant certains privilèges à la compagnie de gaz Capital est lu une première fois.

L'échevin Bingham propose, secondé par l'échevin Adam, que le comité des règlements soit autorisé à préparer un règlement pour empêcher que la neige soit charroyée sur des lots vacants en dedans des limites de la ville.

Cette motion est adoptée et le conseil s'ajourne.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Mardi, 20—La cour de police, depuis quelque temps, devient certainement exemplaire ; il faut espérer pour le bien public que cette tranquillité durera longtemps. Ce matin deux causes se sont déroulées devant Son Honneur O'Gara.

Joseph Hudson, accusé d'avoir fait du tapage dans la rue, fut réprimandé par Son Honneur et s'est vu condamné à $2 d'amende et $2 de frais.

James Beaman et Andrew Beaman, deux jeunes tapageurs et perturbateurs de la paix publique sont amenés devant la cour ce matin, mais Son Honneur remet leur cause à demain.

M. J. B. C. Dunn est le seul agent autorisé à prendre des annonces pour "Le Canada."

PHOSPHATINE Falières

POUR

L'ALIMENTATION RATIONNELLE

DES

Mères • Enfants • Nourrices Convalescents

Cet aliment, d'une saveur très agréable, est surtout précieux :

Pour la Mère, pendant l'état de grossesse ;
Pour l'Enfant, au moment du sevrage ;
Pour le Vieillard et le Convalescent.

La PHOSPHATINE est le véritable aliment des enfants nourris au sein ou au biberon. Aucune Fécule, Conserve, Poudre dite d'alimentation de l'enfance, ne saurait lui être comparée.

C'est l'administration facile du Phosphate de Chaux, qui fortifie les Enfants pendant leur croissance.

PARIS, 6, Avenue Victoria, 6, PARIS

Dépots dans toutes les bonnes Pharmacies du Canada.

PILULES PURGATIVES du Dr GUILLIÉ

PILULES à l'Extrait à l'Elixir Tonique Antigalireux du Dr GUILLIÉ

Maladies du FOIE et de l'ESTOMAC — GOUTTE RHUMATISME

PAUL GAGE

Pharmacien de 1re Classe, Pr en Médecine de la Faculté de Paris
Seul propriétaire de ce médicament
PARIS, 9, rue de Grenelle-St-Germain

Ces Pilules contiennent sous un petit volume les propriétés toni-purgatives de l'Elixir Guillié qui depuis plus de 60 ans, est reconnu comme un des remèdes les plus économiques comme PURGATIF et DÉPURATIF.

FIÈVRES ÉPIDÉMIQUES — Fluxions de poitrine — Maladies des Femmes et des Enfants

Se défier des Contrefaçons. Exiger les VÉRITABLES Pilules Guillié, préparées par Paul GAGE.

DÉPOTS DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉCOUVERTE PLUS d'ASTHME POUDRE CLÉRY — Se vend partout.

FEUILLETON DU "CANADA.

No. 17

L'ENFANT

Perdu et Retrouvé

—OU—

PIERRE CHOLET

J'allai le cœur gai, mais la jambe lasse. La nuit que j'avais passé sans sommeil, l'accident qui m'était arrivé, le froid que j'avais enduré, les émotions diverses qui étaient venues m'assaillir coup sur coup, tout cela brisait mes forces. A la brunante, je frappai à une petite maison où je demandai à couvert pour l'amour de Dieu. "Oui, me dit une femme jeune encore, mais décharnée ; avec plaisir, je vous donnerai à coucher, mais je ne vous donnerai pas à souper, car du manger, il n'y en a pas dans la maison." Je m'approchai de la cheminée qui flamboyait. Cinq petits enfants, dont le plus vieux était âgé de 12 ans, se pressaient autour du feu, maigres, pâles, exténués. Il est impossible d'être plus pauvre que cette famille ; dans l'unique appartement nu, on ne voyait ni table, ni lit, ni chaises. Les trois petits garçons pleuraient tout le temps en disant : "maman, j'ai faim, maman, du pain." C'était à fendre le cœur. Je dormis, tout de même, sur le plancher raboteux.

Je me réveillai le lendemain matin avec une faim de loup. Cependant, de toute la matinée, je ne pus trouver à déjeûner. Sur le chemin que je suivais, les habitations étaient clair semées, et n'étaient que des chantiers, presqu'aussi misérables que celui où j'avais passé la nuit. A midi, j'étais rendu, complètement. Les arbres dansaient devant mes yeux, comme, dans un mirage. Je frappai à la porte d'un fermier anglais, qui avait une maison d'assez belle apparence. En entrant j'écrasai. L'Anglais vint me relever, et me demanda si j'étais malade. "Je crois, dis-je, l'estomac faible, je n'ai pas mangé depuis hier midi." On me servit un bon repas. "Maintenant, me dit-il, voulez-vous vous coucher un peu ?—S'il vous plaît, lui répondis-je, il me semble qu'un petit somme me ferait du bien." On me dressa un lit près du poêle. Je m'endormis en me couchant ; quand je me réveillai, il était soir. Je me sentais mieux, mais pas fort. "Allez-vous me laisser passer la nuit sous votre toit.—Sans doute, nous ne jetons personne dehors, surtout quand on est malade. Français, Anglais, catholiques, protestants, nous sommes tous frères en Jésus-Christ. Merci, lui dis-je, merci ! Votre charité me réconforte." Le bon Dieu a les siens partout.

Huit jours je fus l'hôte de l'Anglais. Quand je me trouvai assez bien, il me dit : "J'ai affaire à aller chez un de mes frères, voulez-vous venir avec moi ? Nous ferons le tour du lac de Ripon, peut-être aurez-vous des nouvelles de vos parents, cela peut arriver sans miracle." Au contraire, lui dis-je, ce serait un grand miracle. Nous fîmes le tour du lac, nous arrêtâmes à une dizaine d'endroits, mais partout, de Marin, point. Je ne fus pas surpris, je m'y attendais.

Le lendemain, je pressais la main à mes bienfaiteurs. "Bonjour, monsieur et madame. Je vous dois beaucoup. Je pars guéri de deux manières ; ici j'ai trouvé la santé et la sagesse.—Comment ? que voulez-vous dire ?—J'ai pris la sage résolution d'abandonner pour toujours mes recherches inutiles. — A mon avis, vous faites bien.—Bonjour. —Bonjour.

CHAPITRE VI

COMMENT JE CESSAI DE CHERCHER MES PARENTS

I

Le retour de l'enfant prodigue

Je m'en allais du côté de Clarence, sur la rive sud de l'Ottawa. et je pensais en moi-même : "Comme j'étais bien chez mon bon père, chez M. Pierre Sigouin ! Comme j'ai été fou de partir ! Le Castor n'est pas loin d'ici, retournons-y. Je lui dirai : mon cher monsieur, je me suis trompé ; voulez-vous me pardonner ? voulez-vous me recevoir encore une fois comme l'un de vos enfants.....S'il me dit : Ta maladie de courir le monde te reprendra, et tu nous quitteras de nouveau. Je lui répondrai : ne craignez pas, ma résolution ne ressemble pas à celles que j'ai prises jusqu'ici. Il me restait toujours au fond de l'âme comme un grain d'espoir, un désir secret, une pensée vague de continuer mes perquisitions dans des occasions plus favorables. Aujourd'hui, je me sens ahuri, complètement désenchanté, littéralement dégoûté.... Franchement, je ne comprends pas comment j'ai pu prendre les paroles du curé de Buckingham comme une prophétie, c'est tout simplement un souhait de bienveillance. Il fallait que mon bain froid de la nuit précédente m'eut dérangé les idées....Non, mes parents sont morts, où ils restent bien loin d'ici. Dieu ne veut pas que je les retrouve, c'est évident ; que sa sainte volonté soit faite! Après tout, je lui dois de grandes actions de grâces, il m'a rendu à la liberté, et la liberté est le premier des biens. Que son saint nom soit béni !

Cependant, je ne me rendis pas de suite au Castor ; j'avais honte. Mes habits étaient tout en lambeaux, et je n'aurais pas voulu reparaître chez les Sigouin plus mal étriqué que j'en étais parti. Je travaillai pour me gagner des habits, cinq mois, qui me parurent bien longs, d'abord à Clarence, dans un moulin à scie, puis à Castelman, chez un homme très riche, où j'avais soin de quatre étalons. Après quoi, je me mis en route, vêtu en neuf des pieds à la tête, faraud.

C'était aux beaux jours de l'été. Je cheminais allègrement ; mon cœur était gai comme la lumière du beau soleil qui m'éclairait, comme les petits oiseaux qui chantaient leurs joyeuses chansons dans les branches des arbres. Tous les souvenirs dorés du passé revenaient à ma mémoire ; j'allais donc vivre encore dans un atmosphère de tranquillité, de paix, de joie douce, et d'affection mutuelle !

Quand j'aperçus de loin la maison, le cœur me battait bien fort, ma poitrine menaçait de s'ouvrir. Je frappe, un étranger se présente. "Est-ce ici que demeure M. Pierre Sigouin ?—C'était ici chez M. Sigouin, mais il est parti.—Depuis quand ?—Depuis le printemps. Pourquoi a-t-il vendu ?—Il me semble qu'il était bien dans ses affaires. —N'ayant pas de garçon, et sa santé n'étant pas très forte, la culture lui devenait trop pénible. Il a cherché un métier plus facile.—Où est-il allé ?—A Cornwall. Ses grandes filles travaillent dans la manufacture de coton, et lui, avec son cheval, voyage pour celui-ci, pour celui-là." Un remords me perça le cœur ; si j'étais resté avec lui, M. Sigouin n'aurait pas vendu sa terre.

(*A Continuer*)

SERVICE A DINER

Seulement $10.00, POUR 92 MORCEAUX comprenant 6 assiettes a soupe, 12 assiettes a dîner, 12 assiettes a dejeuner, 12 bols et soucoupes ; 1 sucrier, 1 vase a la creme, 1 grand bol, 1 assiette a beurre, 12 assiettes a fruits, 3 plats couverts, 3 plats unis, 1 sauciere, 1 pot a l'eau.

Les services proviennent directement des manufactures et sont sans égal sous le rapport de la qualité.

Salle de Variétés et Fournitures de Maisons.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

Articles pour cadeau de Noel de toutes descriptions.